

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

INFRASTRUCTURE

04

EDUCATION

03

SOCIAL

04

TRANSPORT

03

ADMINISTRATION

07

ECONOMIE

04

RURAL

21

ENERGIE

02

NON DEFINIS

02

N° 2592

4 Juillet 2022

4 July 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	DÉCISION N°004/DAM/C.OL/CAB/ 2022 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°004/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'OLAMZE « EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

2

Reference	010/AONO/C.SAL/CIPM-SAL/SALAPOUMBE/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C.SAL/CIPM-SAL/SALAPOUMBE/2022 DU 20/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES V.R.D. A L'HOTEL DE VILLE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA & NGOKO, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	12-07-2022

3

Reference	ADDITIF N° 018 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 018 DU 30/06/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 013/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 08/ 06/2022 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'AMENAGEMENT D'UN TRONCON DE ROUTE EN TERRE DE 1KM AU QUARTIER NKOUANDI DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE IER
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

4

Reference	N°008/DM/C.ESSE/SG/SM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°008/DM/C.ESSE/SG/SM/2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE SUIVANTE :- (LOT 1): NSIMI-YETOULOU DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

5

Reference	016/AONO/MENGANG/CIPM-MG/202 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°016/AONO/MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 04/07./2022 POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE NGOULTANG -MEBOLASSII—EMVONG DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTREEN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	21-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	N°002/C/C-AKGAISG12022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/C-AKGAISG12022 DU 29/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C?AKGA/CIPM12022 DU 04/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DE LA ROUTE REGIONALE BITUMEE ND0113 : MEKONG AKONOLINGA ET MEKOUDA NGULTANG (19.80KM) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

7

Reference	N°009 /DM/C.E SSE/SG/SM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°009 /DM/C.E SSE/SG/SM/2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DECHARGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 11 MAI 2022(EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

8

Reference	ADDITIF Lire
Titre/objet	ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/APN/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LA PRÉ-SÉLECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ETUDE SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PORTS CAMEROUNAIS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	N° 416/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/BJ Lire
Titre/objet	DECISION N° 416/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/BJ DU 29 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	014/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2022 DU 06/05/2022 RELATIF À L'INTERCONNEXION ET AU CÂBLAGE INFORMATIQUE DES GUERITES DES DÉPÔTS SCDP DE NSAM-YAOUNDÉ, DE BAFOUSSAM ET DE BESSENGUE-DOUALA ;
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

11

Reference	011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	021/ASMI/DG/CM-SCDP-2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 021/ASMI/DG/CM-SCDP-2022 POUR LA PREQUALIFICATION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISSION D'ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE (AMOA) DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION EN « EPCCS » D'UNE SPHERE DE MILLE (1000) TONNES METRIQUES (TM) ET DE LA MISE EN CONFORMITÉ DE LA DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) Y RELATIVE AU DÉPÔT SCDP DE BONABERI À DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-06-2022

13	Reference	007/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 30 juin 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRECEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 30 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE EN PAVES DU CENTRE ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DEPARTEMENT DU WOURIFINANCEMENT : BUDGET - CUD- EXERCICE 2022ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-07-2022

14	Reference	N°008/C/COM-ESSE/SG/SM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/COM-ESSE/SG/SM/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 11 MAI 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DECHARGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

15	Reference	015/DA/DG/CM-SCDP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°015/DA/DG/CM-SCDP/2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

16	Reference	011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 Lire
	Titre/objet	DÉCISIONN°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

17	Reference	N°_06_/D/C-AKGA/SG/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°_06_/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT INFRUCTUEUSITÉ DU MARCHÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [N°001/C/NGOG MAPUBI/SG.22.](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/NGOG MAPUBI/SG.22. PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

19

Reference [ADDITIF](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/APN/CIPM/2022 DU 14JUIIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

20

Reference [1508-22/DAG/DG/PAD DU 01/07/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°1508-22/DAG/DG/PAD DU 01/07/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2022 DU 18/05/2022 POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DU PORT DE DOUALA-BONABERI. -

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

21

Reference [012/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°012/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

22

Reference [12/DM/SG/ST/CAGIII/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°07/AONO/GAROUA 07/SG/ST/CIPM-GAG3/2022 DU 19/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE : SANGUERE PAUL-BABLA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

23

Reference [N°009/C/COM-ESSE/SG/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°009/C/COM-ESSE/SG/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 11 MAI 2022(EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS COLLECTIFS DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES : (LOT 1) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MBAMAYOCK ; (LOT 2) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGONDIBELE; , DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	DÉCISION N°006/DAM/C.OL/CAB/ 2022 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°006/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 32 LAMPADAIRES MEKOMENGONA-MEKO'OSSI, DANS LA COMMUNE D'OLAMZE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

25

Reference	013/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°013/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

26

Reference	012/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°012/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

27

Reference	02/AONO/PC/DG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/PC/DG/CIPM/2022 POUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES INSTALLATIONS DU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	25-07-2022

28

Reference	007bis/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007(BIS)//AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU A MENDOMBO DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	02-08-2022

29

Reference	03/AONO/PC/DG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/PC/DG/CIPM/2022 DU 07/07/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET /CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE COMUNICATION ET MARKETING AU PALAIS DES CONGRES
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	29-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference	001/ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/2022 DU 04 JUILLET 2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°000001/ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/2022 DU 04 JUILLET 2022 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CONSULTANTS EN VUE DE L'ASSISTANCE À LA CAMWATER À LA FORMATION ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE SUR L'EAU.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	28-07-2022

31

Reference	DÉCISION N°003/DAM/C.OL/CAB/2022 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°003/DAM/C.OL/CAB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNEL DE MEKO'OSSI II. « EN PROCEDURE D'URGENCE » *****
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

32

Reference	DÉCISION N°005/DAM/C.OL/CAB/ 2022 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°005/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE DE TROIS BLOCS DE DEUX LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE D'OLAMZE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

33

Reference	11/DM/SG/ST/CAGIII/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°11/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE AONO/GAROUAC04/SG/ST/CIPM-GAG3/2022 DU 19/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

34

Reference	03/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE. N°03/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 04/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MBEG YEDE, TRONÇON SONG NGOLONG – INTER ROUTE FORESTIÈRE DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINADER, EXERCICE 2022IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 56 30 186 01 641120 523411 921AUTORISATION DE DEPENSE ; IX03852LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION SUS-INDIQUÉS.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	05-08-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [N° 010/DM/C.ESSE/SG/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N° 010/DM/C.ESSE/SG/SM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS COLLECTIFS DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES : (LOT 1) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MBAMAYOCK ; (LOT 2) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGONDIBELE; DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATIONN°004/DC/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 11 MAI 2022(EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

36

Reference [N°009/DM/C.ESSE/SG/CIMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°009/DM/C.ESSE/SG/CIMP/2022DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI-CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE SUIVANTE :- (LOT 2) : EBODOUMOU;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

37

Reference [ADDITIF N° 017](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 017 DU 30/06/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 011/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE NKOLNDOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

38

Reference [ADDITIF N° 016](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 016 DU 30/06/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 012/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHATEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

39

Reference [N°06/AC/C-AKGA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION N°06 /AC/C-AKGA/CIPM/2022 DU 29 /06/2022, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DE LA ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0113 : MEKONG – AKONOLINGA ET MEKOUDA –NGULNTANG (19,80KM) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT MINTP LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 28-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	ADDITIF N° 019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 019 DU 30/06/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 014/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 08/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONÇON DE ROUTE AU LIEU-DIT NDJOANASSI – GRACAM AVEC LES BRETELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1 ER
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

41

Reference	02 /ADCNO/ C-PTA/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°02/ADCNO/ C-PTA/CIPM/2022 DU 27/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DU MASSIF FORESTIER DE MBOURA-TCHOLLARAM DANS LA COMMUNE DE PITOIA, DEPARTEMENT DELA BENOUE REGION DU NORD
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	21-07-2022

42

Reference	ADDENDUM N°01 Lire
Titre/objet	ADDENDUM N°01 AUX DEMANDES DE COTATION N°007/DC/FEICOM/CIPM/2022 ET N°008/DC/FEICOM/CIPM/2022 DU 06 JUIN 2022, RESPECTIVEMENT POUR, L'ACQUISITION DES PIECES DE RECHANGES DU PARC INFORMATIQUE PAR LE FEICOM ET LA FOURNITURE D'UNE SOLUTION DE VIDEOCONFERENCE A LA DIRECTION GENERALE DU FEICOM
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

43

Reference	N°007/AC/C-AKGA/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AC/C-AKGA/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE SEPT (07) ECOLES PUBLIQUES DE : 1- EKOUGOU, 2- YEME-YEME, 3- MELANE (MVOG NYENGUE), 4- MEYOS-YESE (KOUDESSONG), 5- MEKONG (14), 6- LOUM-VILLE, 7- NGOULEMEKONG EN QUATRE CENT TRENTE-SEPT (437) TABLES-BANCS ET SEPT (07) BUREAUX DE MAITRE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIPMINEDUB EXERCICE 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	28-07-2022

44

Reference	013/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 Lire
Titre/objet	DÉCISIONN°013/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

45

Reference	02/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE. N°02/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 04/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN PONT DANS LE VILLAGE DE MAKEK-MANDJAP SUR LE TRONÇON MANDJAP-MOM (LOT1) ET DU TRONÇON CARREFOUR LYCEE BILINGUE DE SOMBO -CARREFOUR PESLIPAN – CARREFOUR TRANSFORMATEUR SONG NLEND – CHEFFERIE (LOT2), DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	04-08-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	001/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 04/07/2022 POUR L'EXECUTION TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONGET KELLE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-08-2022

47	Reference	008bis/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008(BIS)/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI- CENTRALE SOLAIRE A EBODOUMOU DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	02-08-2022

48	Reference	004bis/AONO/PU /C.BBANE/ SG/CIPM / 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/PU /C.BBANE/ SG/CIPM / 2022 DU 23/06/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DANS LA LOCALITE DE NGOA.EHELE, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-07-2022

49	Reference	N°007/C/COM-ESSE/SG/SM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/COM-ESSE/SG/SM/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1): NSIMI-YETOULOU;- (LOT 2): EBODOUMOU;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

50	Reference	014/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2022 DU 06/05/2022 RELATIF À L'INTERCONNEXION ET AU CÂBLAGE INFORMATIQUE DES GUERITES DES DÉPÔTS SCDP DE NSAM-YAOUNDÉ, DE BAFOUSSAM ET DE BESSENGUE-DOUALA ;
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

51	Reference	0166/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 20 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0166/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 20 JUIN 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS BAMBOU DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LA FILIERE DU BAMBOU AU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-08-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference	019/SIGAMP/FR/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/ AONO/FR/CIPM/2022 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE (LOT 1 : ASSURANCE AUTOMOBILE ; LOT 2 : ASSURANCES INDIVIDUELLE ACCIDENTS, GLOBALE DOMMAGES, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE), EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	N/A
Date de clôture	N/A

53

Reference	N°0009/C/ J1201/CNG/SG/ST/SIGAMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0009/C/ J1201/CNG/SG/ST/SIGAMP DU 24 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° N°006/LC/CNG/SG/SIGAMP/2022, PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CNG/SIGAMP/CIPM/2022DU 17/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE ARTISANALE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de clôture	N/A

54

Reference	N°1292-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°1292-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 21/04/2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de clôture	N/A

55

Reference	011/AONO/PU/RS/DVNT/CAMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/20 Lire
Titre/objet	AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/PU/RS/DVNT/CAMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022 DU 06/06/2022 POUR LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE D'ABANG-MINKO DANS LA COMMUNE D'AMBAM
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de clôture	30-06-2022

56

Reference	BIIIC/006/POR/CDO/SG/PS/M/03/2022 Lire
Titre/objet	PUBLICATION OF RESULTS AFTER OPENING AND ANALYSIS OF BIDS RELATING TO OPEN REQUESTS FOR QUOTATION N°002/RQ/BIIIC/BIIICITB/2022 OF04/02/2022 FOR THE REHABILITATION OF G.N.S NIBUNG(A BLOCK OF3CLASSROOMS AND OFFICE)IN BAMEDA III SUB-DIVISION IN MEZAM DIVISION
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de clôture	N/A

57

Reference	N°A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2022 DU 17/06/2022.PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N°002/CD/GG/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2022 DU 16/05/2022 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°001921/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5 DU 04/05/2022 POUR L'ACQUISITION DES LIVRES DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES/SOCIAL STUDIES, AU BÉNÉFICE DES ÉLÈVES DU NIVEAU 3 DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES DU CAMEROUNFINANCEMENT : BF 2022 (IMPUTATION 56-15-102-02-290001-360640).
Nature de prestation	N/A
Date de clôture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	N°016/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/FEICOM/DG DU 29 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESPOUR LA FOURNITURE DES ENCRE AU FEICOM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

59	Reference	003/PN /E-29/EFAS/MDTB/PIB/2022 Lire
	Titre/objet	PUBLIC NOTICE PUBLIC NOTICE N° 003/PN /E-29/EFAS/MDTB/PIB/2022 OF 12 MAI 2022 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 003/ONLT/E-29/EFAS/MDTB/BIB/2022 O29/03/2022 FOR SURFACE RENDERING OF THE ROAD SECTION, UP STATION CATTLE MARKET- WHITE HOUSE NICO IN BAMENDA I SUB DIVISION IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE PROJECT OWNER: THE PRINCIPAL GTHS BAMENDANKWE FINANCING: MINESEC PUBLIC INVERSTMENT BUDGET (PIB) 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

60	Reference	020/C/CM/SG/22 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N° 004/DCE/CM/CIPM/2021 DU 27 JUIN 2022.SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°002845/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AJSL DU 27 JUIN 2022 RELATIVEMENT AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE ELIG-AMBASSA-TALA-EYEN MEYON- LIMITE ELIG-MFOMO (6.7 KM) AVEC BRETelles CARREFOUR NKWAT-AKAK-LIMIE ELIG MFOMO ET EYEN MEYONG—PKAPNDING (2, KM) TOTAL : 8.7 KM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

61	Reference	0004/AONO/PU/SP/CDPM/MVILA/2022 DU 25 / 05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0004/AONO/PU/SP/CDPM/MVILA/2022 DU 25 / 05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA DÉLÉGATION D'ARRONDISSEMENT D'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DE MENGONG, ARRONDISSEMENT DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-06-2022

62	Reference	02/ONIT/JAKIRI COUNCIL/JCITB/2022 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER 02/ONIT/JAKIRI COUNCIL/JCLTB/2022 THE REHABILITATION OF THE INSPECTORATE OF BASIC EDUCATION(IBE)IN JAKIRI MUNICIPALITY,BUI DIVISION OF THENORTH-WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-07-2022

63	Reference	07/ONIT/JC/JCITB/2022 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONALINVITATION TO TENDER N° 07/ONIT/JC/JCITB/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF TWO (02) PERMANENT CATTLE CRUSHES EACH IN TAN(LOT 1)AND MANTUM(LOT 2)JAKIRI SUB DIVISION,BUI DIVISION OF THE NORTH WEST RIGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	03_/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE ISSUEDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 DU 21/04/2022POUR LA FOURNITURE DE DIX(10) MOTOS TRICYCLE A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

65	Reference	0180/AONR/CAPEF/CIPM/ /2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0180/AONR/CAPEF/CIPM/ /2022 DU 30 JUIN 2022RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR MENER LES ETUDES EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DU MANIOC DE BATOURI(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-06-2022

66	Reference	003/AONO/MAGZI S.A/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MAGZI S.A/CIPM/2022 DU 1ER JUILLET 2022 POUR L'EXECUTION DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ROUTE DE 300 ML DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI (PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI S.A- EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	25-07-2022

67	Reference	001 /AONO-PU/CHUY/CIMP/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 /AONO-PU/CHUY/CIMP/2021 DU 30/06/2021 POUR LA FOURNITURE EN URGENCE DE 10 320 KITS COMPLETS DE DIALYSE AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE (CHUY) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022.FINANCEMENT: MINFI / DGB EXERCICE 2022- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-07-2022

68	Reference	03/ONIT/JAKIRI COUNCIUJCITB/2022 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 03/ONIT/JAKIRI COUNCIUJCLTB/2022 REHABILITATION OF JAKIRI INTEGRATED HEALTH CENTER IN JAKIRI MUNICIPALITY,BUI DIVISION OF THENORTH-WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-07-2022

69	Reference	00005390/AONO/UDO-CIPM/2022DU 30 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°00005390/AONO/UDO-CIPM/2022DU 30 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REHABILITATION DU RESEAU D'EAU AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	01-08-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

70

Reference	04/ONIT/MINDDEVEL/JC/JCITB /2022 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE L, 04/ONIT/MINDDEVEL/JC/JCITB /2022 OF 24/06/2022 FOR THE SUPPLY OF ELECTRICITY NETWORK TO NZEREM - NYAM AND MBONJONG VILLAGES IN JAKIRI SUB DIVISION, BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-07-2022

71

Reference	09BIS/AAONO/C-PTA/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09BIS/AAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DE LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	22-07-2022

72

Reference	009/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 POUR LE BRANCHEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SECTORIEL (CFPS) D'EDEA AU RESEAU ENEO
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-08-2022

73

Reference	009/AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2022 DU 03/06/22 LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE ELECTRIQUE AKOK-MAKA – ATOK, DANS LA COMMUNE D'ATOK , DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	15-07-2022

74

Reference	001/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2022 DU 27/05/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2022 DU 27/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EL3LOWA 1 ER POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, LOTI EL LOT2 FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC , EXERCICE 2022_
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	24-06-2022

75

Reference	05/ONIT/MINDDEVEL/JC/JCITB/2022 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/MINDDEVEL/JC/JCITB/2022 OF 24/06/2022 FOR THE REHABILITATION OF BER WATER SCHEME IN JAKIRI SUB DIVISION. BUI DIVISION, NORTH WEST REGION
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-07-2022

COMMUNE D'OLAMZE

DÉCISION N°004/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'OLAMZE « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DÉCIDE:

Article Premier : Les attributions relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/PU/RS/COL/SG/CIPM/2022 du 07 mars 2022, pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe dans certaines écoles primaires de la Commune d'Olamze « En Procédure d'Urgence » sont les suivantes en fonction des lots :

ü La lettre commande relative au lot 1 : Construction d'un boc de deux salles de classe à l'EP de MINDJO-KOUMOU, est attribuée aux ETS OKINI OBELE and PARTNERS, Tél : 699 568 579, pour un montant TTC en Francs CFA de 18 000 000 (Dix-huit millions) et pour un délai d'exécution des travaux de trois mois calendaires.

ü La lettre commande relative aux lots 2 : Construction d'un boc de deux salles de classe à l'EP de MEYO BIBOULOU, est attribuée aux ETS EFFORT PLUS PLUS, BP YDE, Tél 674 193 744, pour un montant TTC en Francs CFA de 17 499 873 (Dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-treize) et pour un délai d'exécution des travaux de trois mois calendaires.

ü La lettre commande relative aux lots 3 : Construction d'un boc de deux salles de classe à l'EP d'OLAMZE CENTRE, est attribuée aux ETS EFFORT PLUS PLUS, BP YDE, Tél : 674 193 744, pour un montant TTC en Francs CFA de 17 499 873 (Dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-treize) et pour un délai d'exécution des travaux de trois mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

OLAMZE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE DE SALAPOUMBE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C.SAL/CIPM-SAL/SALAPOUMBE/2022 DU 20/06/2022
POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES V.R.D. A L'HOTEL DE VILLE DE
SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA & NGOKO, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des infrastructures publiques dans la Commune de SALAPOUMBE, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une clôture et l'aménagement des V.R.D. à l'hôtel de ville de SALAPOUMBE, Département de la Boumba & Ngoko, Région de l'est, lot unique.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Travaux Préparatoires et installation
- Terrassements
- Maçonnerie et élévation clôture
- Embellissement
- Circulation et parking
- Guérite
- Dalle
- Revêtement
- Ouverture
- Electricité
- Aménagement espace vert

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises est de **60 000 000 (soixante millions) de Francs CFA.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget FEICOM/Commune de SALAPOUMBE Exercice :

.. Imputation : FEICOM/COMMUNE DE SALAPOUMBE BUDGET 2021

.. Montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises est de **60 000 000 (soixante millions) de Francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de SALAPOUMBE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de cent **quatre-vingt mille (80 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de SALAPOUMBE.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de SALAPOUMBE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de cent **quatre-vingt mille (80 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de SALAPOUMBE.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de SALAPOUMBE (Service des Marchés), au plus tard le **12/07/2022 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C.SAL/CIPM-SAL/SALAPOUMBE/2022 DU 20/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES V.R.D. A L'HOTEL DE VILLE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA & NGOKO, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **six (06) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances d'un pourcentage de **2%** du montant prévisionnel du projet.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de **2%** du montant prévisionnel du projet, soit : **un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de SALAPOUMBE, **12/07/2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de SALAPOUMBE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**1. A. Critères éliminatoires :****2. a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

1. c. Offre Financière

- 1) Absence de plus de 30% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B :

- Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et
D'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de SALAPOUMBE, Tél : 691 701 441.

SALAPOUMBE le 20 Juin 2022

Le MAIRE

MOSSADICKO Norbert

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/APN/CIPM/2022 DU 14JUN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot PIECE N°3 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) Article 3 : Fraude et corruption Ajouter : 3.1. a.v Le « conflit d'intérêt » est toute situation dans laquelle l'intérêt financier ou personnel d'un agent ou d'une entité publique est de nature à compromettre la transparence dans la passation des marchés publics. Article 4 : Candidats admis à concourir Ajouter : 4. b.iii L'Autorité contractante ou le Maître d'Ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics. Article 35 : Attribution Ajouter : 35.3 Toute attribution de marché de fourniture se fait au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant de ce critère d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

YAOUNDE le 4 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE ESSE

DECISION MUNICIPALE N°008/DM/C.ESSE/SG/SM/2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE SUIVANTE :- (LOT 1): NSIMI-YETOULOU DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Esse,

Autorité Contractante.

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2021;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet de la Mefou et Afamba ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse;

Vu l'arrêté n°00197/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant **l'élection du Maire et de ses Adjoint** à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu La **Circulaire N°00000456/C/MINFI** du **30/12/2021** portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) auprès de la Commune d'Esse;

Vu la Décision Municipale N°0029/D/COM-ESSE/CAB du 18/09/2020 portant désignation d'un secrétaire Ad Hoc dans la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu la décision Municipale N°0004/D/COM-ESSE/M/SG/SAG/2021 du 18/02/2021 portant désignation d'un Représentant du Maire, Maître d'Ouvrage à la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu **L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 du 17 mars 2022 (en Procédure d'Urgence) pour les travaux de construction de deux (02) mini-centrales solaires dans les localités suivantes :**

- (lot 1): NSIMI-YETOULOU;
- (lot 2): EBODOUMOU;

dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

Vu **le Procès-Verbal N°012/PV/ C. Esse/CIPM du 17/06/2022** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse ;

Vu le Budget communal de l'exercice 2022 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : l'établissement ci-après désignés est attributaire de la lettre commande relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 du 17 mars 2022 (en Procédure d'Urgence) pour les travaux de construction de deux (02) mini-centrales solaires dans les localités suivantes :

- (lot 1): NSIMI-YETOULOU;
- (lot 2): EBODOUMOU;

dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

Soumissionnaire	Téléphone	Boite postale	Operations	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Délai d'Exécution	Observations
GROUPEMENT DREAMS ENGINEERING & SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NNN en abrégé << DREAMS NNN>>.	697 000 289	696 Douala	Travaux de construction d'une mini-centrale solaire dans la localité suivante :- (LOT 1): NSIMI-YETOULOU dans la Commune d'Esse, Department de la Mefou et Afamba, Region du				



Centre.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

17 999 150	17 999 150	Quatre-vingt-dix (90) jours	Offre conforme pour l'essentiel et la disante ;
---------------	---------------	-----------------------------------	--



COMMUNE DE MENGANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 04/07./2022
POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE NGOULTANG -MEBOLASSI—EMVONG DANS LA COMMUNE DE
MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE EN PROCEDURE
D'URGENCE**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2022**, le Maire de la Commune de Mengang, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un **Appel d'Offres National Ouvert** en vue de la réalisation des travaux d'électrification de **L'AXE NGOULTANG- MEBOLLASSI- EMVONG**, tel que définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	ARRONDISSEMENT
1	Electrification de L'AXE NGOULTANG-MEBOLASSI-EMVONG	MENGANG

2. Consistance des prestations

- I- Construction d'une Ligne MT monophasée en câble de 1x34 mm² sur 17500
- I- Fourniture et Pose de trois (03) postes transformateurs monophasés H61/25 KVA 17,32 KV/B2 chacun y compris toutes sujétions ;
- III- Construction d'un Réseau BT Monophasé en câble torsadé de 4x25 mm² de 850 m
- IV- Prestations diverses;
- V- Branchement et Abonnement Eneo 2 fils prépayé
- VI- Branchement et mise en fonctionnement de la ligne

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **CENT QUARANTE SIX MILLIONS SEPT CENTDEUX MILLE CEBT SEIZE FRANCS CFA (146 702 116)** Francs CFA.

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises, de droit camerounais, reconnues pour leur compétence et leur expérience avérée dans la réalisation de travaux similaires (travaux énergétiques) et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du **FEICOM Exercice 2022**, sur ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
01	Electrification de L'AXE NGOULTANG-MEBOLASSI-EMVONG	146 702 116	BUDGET FEICOM: 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Responsable SIGAMP de la Mairie de Mengang.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Mengang dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **CENT MILLE FRANCS CFA (100 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale de la Mairie de Mengang**.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer au Secrétariat Général de la Mairie de Mengang, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Mengang au plus tard le 21/07./2022 à **12 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2022 04/07/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ELECTRIFICATION DE L'AXE NGOULTANG-MEBOLASSI-EMVONG DANS LA L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **SIX (06) mois** à compter de la date de notification de l'OS de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un Etablissement ou Organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances, autorisé à émettre des cautions et dont la liste figure dans la pièce N°11 du présent DAO, d'un montant de **DEUX MILLIONS NEUF CENT VINGT MILLE FRANCS CFA (2 920.000) francs CFA** et valable pendant **TRENTE (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission d'un montant de 2 920 000 (deux millions neuf cent vingt mille francs CFA) délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 21/07/2022 à **13 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Mengang (CIPM-MG),

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2^e étape : Evaluation technique des Offres administrativement conformes ;

3^e étape : Vérification des Offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**Pièces Administratives**

- Dossier incomplet ou pièce non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

- Pièce falsifiée (**la CIPM-MG et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

- **Absence d'une caution de soumission d'un montant de DEUX MILLIONS NEUF CENT VINGT MILLE FRANCS CFA(2 920 000)**

Offre technique

a) Fausse déclaration, document falsifié ;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

c) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **22 critères essentiels** ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **03 critères** ;

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;

c) La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;

d) La référence de l'entreprise sur **01 critère**.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Responsable SIGAMP de la Commune de Mengang ou au Secrétariat général de la Mairie de Mengang

YAOUNDE le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°002/C/C-AKGAISG12022 DU 29/0612022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C?AKGA/CIPM12022 DU 04102/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DE LA ROUTE REGIONALE BITUMEE ND0113 : MEKONG AKONOLINGA ET MEKOUDA NGULTANG (19.80KM) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga communique

A la suite de l'Appel d'Offres National ouvert 003/AONO/C?AKGA/CIPM12022 du 04 février 2022, le résultat se présente comme suit :

L'Entreprise GBS SARL, BP : DOUALA, TEL : 698 36 67 73, unique missionnaire a été éliminée, car n'ayant pas présenté l'attestation de alisation dans les 48 heures ;

EN outre, sur son offre technique l'entreprise a obtenu une note de 9 sur 15 soit % des critères essentiels, ce qui la disqualifie pour analyse de l'offre lancière.

Par conséquent, ledit appel d'offres est déclaré infructueux

AKONOLINGA le 29 Juin 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE ESSE

DECISION MUNICIPALE N°009 /DM/C.ESSE/SG/SM/2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DECHARGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 11 MAI 2022(EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Esse,

Autorité Contractante.

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2021;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet de la Mefou et Afamba ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse;

Vu l'arrêté n°00197/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant **l'élection du Maire et de ses Adjoint** à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu La **Circulaire N°00000456/C/MINFI** du **30/12/2021** portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) auprès de la Commune d'Esse;

Vu la Décision Municipale N°0029/D/COM-ESSE/CAB du 18/09/2020 portant désignation d'un secrétaire Ad Hoc dans la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu la décision Municipale N°0004/D/COM-ESSE/M/SG/SAG/2021 du 18/02/2021 portant désignation d'un Représentant du Maire, Maître d'Ouvrage à la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu **L'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 11 MAI 2022(En Procédure d'urgence) pour les travaux de Construction d'une Décharge Municipale dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;**

Vu **le Procès-Verbal 012/PV/C.ESSE/CIPM du 17/06/2022** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse ;

Vu le Budget communal de l'exercice 2022 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : l'établissement ci-après désignés est attributaire de la lettre commande relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 du 11 Mai 2022 (en Procédure d'Urgence) pour les travaux de construction d'une Décharge Municipale dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

Soumissionnaires	Téléphone	Boite postale	Operations	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Délai d'Exécution	Observations
ETS LE MISTRAL	699 90 39 14	12437 YAOUNDE	LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DECHARGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'ESSE.	24 980 000	24 980 000	Quatre-vingt (90) jours	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante ;

ESSE le 22 Juin 2022

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YAOUNDE I

ADDITIF N° 019 DU 30/06/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 014/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 08/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONÇON DE ROUTE AU LIEU-DIT NDJOANASSI – GRACAM AVEC LES BRETELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1 ER

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Article 34 : Attribution 34.1. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. 34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.
	Lire plutot Article 34 : Attribution 34.1. Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. 34.2. Si, selon l'article 13.2 du RGAO, l'Appel d'Offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charge au moment de l'attribution.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 416/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/BJ DU 29 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires.

- Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu Le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu Le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et les autres entités publiques pour l'exercice 2022;
- Vu L'autorisation de gré à gré N°001944/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3/MT du 04 Mai 2022 ;
- Vu La Consultation de gré à gré N°03/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2022 du 04 Mai 2022 ;
- Vu Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1er : Les entreprises ci-après désignées sont attributaires des Lettre-Commandes relatives à la Consultation N°03/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2022 du 04 Mai 2022 pour le remplacement des prestataires défaillants relatifs aux Travaux de Construction des Blocs de deux (02) Salles de Classes dans certains Etablissements Secondaires de l'Extrême-Nord en quatre (04) lots de la manière suivante :

LOT N°	OBJETS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS En FCFA TTC	DELAI (JOURS)	FINANCEMENT
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe au Lycée d'OULARGO.	ETS LA FOURGERE	13 100 000	90	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINESEC
02	Construction d'un bloc de deux salles de classe au Lycée de WERFEO-WIBINA.	ETS NEIMA	21 999 364	90	
03	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES DE BOUZAR.	ETS SAB	19 095 383	90	
04	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES DE GOBIO.	ETS MBX HORIZON	15 095 559	90	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 014/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2022 DU 06/05/2022 RELATIF À L'INTERCONNEXION ET AU CÂBLAGE INFORMATIQUE DES GUERITES DES DÉPÔTS SCDP DE NSAM-YAOUNDÉ, DE BAFOUSSAM ET DE BESENGUE-DOUALA ;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

RANG	SOUSSIONNAIRES	NOTE TECHNIQUE SUR 100	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS
1 ^{er}	RESOTEL Sarl BP : 11760 DOUALA	5 critères validés sur 5, soit 100%	76 499 412	Quatre (04) mois
2 ^{ème}	GROUPEMENT RESYTAL/MATRIX TELECOMS BP : 4124 YAOUNDE	4 critères validés sur 5, soit 80%	76 661 532	

Le Directeur Général de **RESOTEL Sarl BP : 11760 DOUALA**, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 30 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MENGANG**COMMUNIQUÉ N°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Portant attribution du marché relatif à l'Appel d'Offre National Ouvert N°010/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 14/03/2022, pour les travaux en procédure d'urgence de construction et équipement d'une auberge municipale, dans la commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit Appel d'Offre National relatif aux travaux en procédure d'urgence de construction et équipement d'une auberge municipale, le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

Nom et Adresse	Montant proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
Société Ets MBIDA ET FILS	29 893 183	30 000 000	unique Délai : six (06) mois

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat du Maire, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur./-

MENGANG le 28 Juin 2022

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 021/ASMI/DG/CM-SCDP-2022 POUR LA PREQUALIFICATION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISSION D'ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE (AMOA) DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION EN « EPCCS » D'UNE SPHÈRE DE MILLE (1000) TONNES MÉTRIQUES (TM) ET DE LA MISE EN CONFORMITÉ DE LA DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) Y RELATIVE AU DÉPÔT SCDP DE BONABERI À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la préqualification d'un consultant en vue de la mission d'Assistance au Maître d'Ouvrage (AMOA) dans le cadre de la réalisation en « EPCCS » d'une sphère de mille (1000) Tonnes Métriques (TM) et de la mise en conformité de la Défense Contre Incendie (DCI) y relative au dépôt SCDP de Bonaberi à Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre de la présente mission d'assistance au Maître d'Ouvrage sont contenues dans les Termes de Référence (TDR) joints en annexe.

Délai d'exécution

Le délai d'exécution de la présente mission est de trente-deux (32) mois.

3. Participation et origine

La présente sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tout Cabinet d'ingénierie ou bureau d'étude technique (BET) national répondant aux critères suivants :

- Être un Cabinet d'ingénierie ou Bureau d'études techniques (BET) national compétent dans les études, le suivi et le contrôle des projets d'infrastructures ;
- Justifier de références solides dans les missions d'Assistance à Maître d'Ouvrage ;
- Disposer d'un personnel qualifié ayant une longue expérience dans la surveillance, la supervision ou le contrôle des projets.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels sous pli fermé à la Cellule des Marchés de la SCDP, sise au-dessus du club house, au plus tard le **28/07/2022 à 15h30heures** précises, heure locale.

Ils devront porter la mention :

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 021/ASMI/DG/CM-SCDP-2022 POUR LA PREQUALIFICATION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISSION D'ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE (AMOA) DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION EN « EPCCS » D'UNE SPHÈRE DE MILLE (1000) TONNES MÉTRIQUES (TM) ET DE LA MISE EN CONFORMITÉ DE LA DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) Y RELATIVE AU DÉPÔT SCDP DE BONABERI À DOUALA.

5. Composition du dossier

Les documents composant les offres de ladite sollicitation à Manifestation d'Intérêt devront être présentés en deux (02) enveloppes intérieures insérées dans une enveloppe extérieure.

Ladite enveloppe extérieure portera uniquement l'objet et le numéro de la sollicitation à Manifestation d'Intérêt avec la mention « **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Les enveloppes intérieures seront réparties ainsi qu'il suit :

- **Enveloppe A** – Dossier Administratif
- **Enveloppe B** – Offre Technique

La première enveloppe portera la mention « **Enveloppe A : Dossier Administratif** » et contiendra en originaux ou copies certifiées conformes par l'autorité émettrice datant de moins de trois (03) mois, et en cours de validité les pièces suivantes :

1. Une déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée et signée ;
2. Une attestation de non-faillite établie et signée par le Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
4. Une attestation de non-exclusion des Marchés Publics dûment cachetée et délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou son représentant ;
5. Une attestation pour soumission à la CNPS signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou son représentant (Chef de Centre ou gestionnaire de compte) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse ;
6. Une attestation de non-redevance délivrée par le responsable de la structure fiscale de rattachement certifiant la souscription des obligations fiscales déclaratives et d'acquittement des impôts dus pour l'exercice en cours. A défaut dudit Chef de Centre, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce ;
7. Une photocopie certifiée conforme de la carte de contribuable délivrée par le Chef de Centre de la structure fiscale de rattachement ou une Attestation d'Immatriculation timbrée et en cours de validité ;
8. Une expédition certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier établie et signée par le Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.

NB : Les pièces administratives devront être produites en original ou en copies certifiées conformes par l'autorité qui les a délivrées. Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres.

La deuxième enveloppe dite « **Enveloppe B** » portera la mention « **Offre Technique** ».

Elle contiendra tous les documents relatifs à la qualification et à l'expérience du consultant :

I	Présentation de l'Offre (02 points)	Points
	sommaire	01
	Pagination	01

II	Présentation détaillée du Cabinet (05 points)	
	Organigramme général	02
	Secteur d'activités	1,5
	Corps d'état	1,5
III	Personnel clé (58 points)	
Chef de mission	Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Bac + 05 en Génie civil, Génie Mécanique ou Génie Industriel ou toute autre discipline équivalente	15
	Avoir Au moins 20 ans d'expérience générale	
	Avoir au moins cinq (05) références de conduite les missions d'Assistance à Maître d'Ouvrage, d'audit, d'expertise ou de supervision des travaux de même nature dans le domaine du Génie civil ou du Génie Mécanique	
Chef de mission adjoint	Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Bac + 05 en Génie civil, Génie Mécanique ou Génie Industriel ou toute autre discipline équivalente (spécialité différente de celle du chef de mission)	12
	Avoir au moins 15 ans d'expérience minimum	
	Avoir au moins trois (03) références de conduite les missions d'Assistance à Maître d'Ouvrage, d'audit, d'expertise ou de supervision des travaux de même nature dans le domaine du Génie civil ou du Génie Mécanique	
Ingénieur de Génie Mécanique	Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Bac + 05 en Génie Mécanique, Génie Industriel ou toute autre discipline équivalente	07
	Au moins 10 ans d'expérience	
	Avoir au moins deux (02) références de projet/chantier similaires en tant que responsable ou expert génie mécanique	
Ingénieur Génie électrique	Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Bac + 05 en génie électrique, électrotechnique, automatisme, instrumentation ou toute autre discipline équivalente	07
	Avoir au moins 10 ans d'expérience générale	
	Avoir au moins deux (02) références de projet/chantier en tant que responsable ou expert génie électrique	
Ingénieur Génie Civil	Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Bac + 05 en Génie Civil ou toute autre discipline équivalente	07
	Avoir au moins 10 ans d'expérience générale	
	Avoir au moins deux (02) références de projet/chantier similaire en tant que responsable génie civil	
Ingénieur QHSE	Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Bac + 05 ou master 2 en QHSE,	05
	Avoir au moins 10 ans d'expérience générale	
	Avoir au moins deux (02) références de projet/chantier similaires en tant que responsable QHSE	

Ingénieur Géotechnicien	Être titulaire d'un diplôme Bac + 03 (ou plus) en Géotechnique ou équivalent	05
	Avoir au moins 10 ans d'expérience	
	Avoir au moins quatre (04) références de projet/chantier en tant que responsable géotechnique	
NB : Le personnel proposé ne sera considéré à l'évaluation que si les pièces justificatives exigées (CV, copies certifiées conformes des diplômes les plus élevés, attestation d'inscription aux ordres professionnels le cas échéant, attestation de disponibilité), datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel, sont fournies, datées et signées.		
IV	Références du Candidat (30 points)	
	Au moins deux références d'AMOA (7,5 points/référence)	15
	Au moins une référence d'audit technique dans l'industrie (05 points/référence) ;	05
	Au moins deux références d'études techniques (2,5 points/référence) ;	05
	Au moins une référence de supervision des travaux (05 points/référence).	05
N.B : Le Candidat joindra les copies des Marchés ou Commandes (1ere, 2ème et dernière pages) et des PV de réception ou tout autre document y tenant lieu.		
V	Moyens matériels et logistiques (05)	
	Ordinateurs	01
	Imprimante, scanner, photocopieuse	01
	Modem wifi	01
	Véhicules (pick-up et véhicule de liaison)	01
	Suite logiciel	01
N.B : Le Candidat Joindra les photocopies certifiées conforme des factures et des cartes grises des véhicules ou un contrat de location desdits matériels.		
TOTAL		100

NB : Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de quatre-vingts (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cette préqualification.

Pour être choisis, les consultants doivent posséder toutes les qualifications minima pertinentes requises pour mener à bien la mission.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du Club-House au Siège de la SCDP à Douala : **Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 650 21 02 64.**

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Études et Suivi des Travaux (SDPEST), **Téléphone :(+237) 679 51 88 84 ou 6 95 27 30 85.**

DOUALA le 30 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRECEDURE D'URGENCE N°
007/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 30 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE EN
PAVES DU CENTRE ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DEPARTEMENT DU
WOURIFINANCEMENT : BUDGET - CUD- EXERCICE 2022ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de l'Arrondissement de Douala 3ème, (Maitre d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE EN PAVÉS DU CENTRE ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème, DEPARTEMENT DU WOURI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement:

- Les travaux forfaitaires d'installation et replis de chantier ;
- L'établissement du projet d'exécution ;
- Les travaux préliminaires (nettoyage du site, libération des emprises, démolitions,...) ;
- Les terrassements ;
- Les travaux de voirie et trottoirs ;
- Les travaux d'assainissement ;

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de cinquante millions (**50 000 000**) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres s'effectueront ainsi qu'il suit : **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE EN PAVES DU CENTRE ADMINISTRATIF Longueur = 100 ml**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget interne de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699 79 57 55, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze milles (75.000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala III.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, au plus tard le **22 juillet 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 0007/AONO/CAD3/CIPM/2022 du 30 JUIN 2022
POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE EN PAVES DU CENTRE ADMINISTRATIF DE
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3^{ème}, DEPARTEMENT DU WOURI
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard **le 22 juillet 2022 à 14 heures** précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au 1^{er} étage, de l'hôtel de ville de Douala 3^{ème}.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **sous peine de rejet** de son offre, une caution de soumission de : un million (**1 000 000**) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront **obligatoirement** dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel **d'Offres sera déclarée irrecevable**, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1^{er} étage, **le 22 juillet 2022 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- ? absence d'un pli ou d'une pièce Administrative
- ? absence d'un prix unitaire quantifié ;
- ? Absence d'une pièce d'un volume ;
- ? Non-respect du modèle des pièces ;
- ? Absence d'un sous-détail de prix pour les prix à corriger suivant l'article 30.1.c du RGAO ;
- ? Absence de la qualité à exercer comme Ingénieur du Directeur des Travaux.
- ? présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées ;
- ? Absence ou fausse déclaration sur l'honneur de la non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.
- ? Absence d'une ligne de crédit pour préfinancement des marchés d'au moins 50 000 000 (cinquante millions) délivrée par une banque de premier ordre

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/non
2. Références techniques de l'entreprise Oui/non
3. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels..... Oui/non
5. Méthodologie d'exécution Oui/non
6. Capacité financière Oui/non

Qualification Technique

Le non-respect de l'un des cinq (05) derniers critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre. Chaque critère sera validé après satisfaction de :

- 50%, pour les critères ayant deux (02) sous-critères ;
- 66%, pour les critères ayant trois (03) sous-critères ;
- 75%, pour les critères ayant plus de trois (03) sous-critères.

Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté **l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-disante.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (**Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics**) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755.

DOUALA le 1 Juillet 2022

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO *Valentin*

COMMUNE ESSE

COMMUNIQUE N°008/C/COM-ESSE/SG/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 11 MAI 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DECHARGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Esse,
 (Autorité Contractante)
 Communiqué :

Par DECISION MUNICIPALE N°009/DM/COM.ESSE/SG/SM/2022 DU 22 Juin 2022

Soumissionnaires	Téléphone	Boite postale	Operations	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Délai d'Exécution	Observations
ETS LE MISTRAL	699 90 39 14	12437 YAOUNDE	LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DECHARGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'ESSE.	24 980 000	24 980 000	Quatre-vingt (90) jours	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante ;

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offre National Ouvert susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Esse, pour l'établissement de la Lettre Commande.

Article 2 : Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

ESSE le 22 Juin 2022

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°015/DA/DG/CM-SCDP/2022[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
- Vu la résolution n°01/05 du 02 février 2021 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°010/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2022 du 06/05/2022 relatif à l'interconnexion et au câblage informatique des guérites des dépôts SCDP de Nsam-Yaoundé, de Bafoussam et de Bessengue-Douala ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché portant sur l'interconnexion et le câblage informatique des guérites des dépôts SCDP de Nsam-Yaoundé, de Bafoussam et de Bessengue-Douala ;

ADJUDICATAIRE	NOTE TECHNIQUE SUR 100	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS
RESOTEL Sarl BP : 11760 DOUALA	5 critères validés sur 5, soit 100%	76 499 412	Quatre (04) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 30 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MENGANG

DÉCISIONN°011/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012** relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert **N°010 /AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 14/03/2022**

Vu la lettre de proposition rapport d'attribution N° 009/LP/CIPM-2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG du 06 juin 2022;

DECIDE

Article 1^{er}: Les travaux en procédure d'urgence de construction et équipement d'une auberge municipale, dans la commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre.

Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert N°010	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
N°010 /AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 14/03/2022	Ets MBIDA ET FILS	29 893 183	RETENUE

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°_06 /D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT INFRUCTUEUSITÉ DU MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N° 000217/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu Le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2022 DU 04 Février 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONÇONS DE LA ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0113 : MEKONG-AKONOLINGA ET MEKOUDA-NGULTANG (19,80 KM) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA ;

Vu Le Procès-verbal d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse du 22 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONÇONS DE LA ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0113 : MEKONG-AKONOLINGA ET MEKOUDA-NGULTANG (19,80 KM) sont déclarés infructueux pour les causes suivantes :

N° LOT	SOUMISSIONNAIRE	CONCLUSION
Unique	ETS GBS SARL	Éliminer pour non présentation de l'attestation de localisation dans les 48 heures. En outre, son offre technique a obtenu une note de 9/15 soit 60%. Ce qui disqualifie l'entreprise pour l'analyse de l'offre financière.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE YAOUNDE I

**ADDITIF N° 018 DU 30/06/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° 013/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 08/ 06/2022 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET
D'AMENAGEMENT D'UN TRONCON DE ROUTE EN TERRE DE 1KM AU QUARTIER NKOUANDI DANS LA
COMMUNE DE YAOUNDE IER**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Article 34 : Attribution 34.1. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. 34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.
	Lire plutot Article 34 : Attribution 34.1. Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. 34.2. Si, selon l'article 13.2 du RGAO, l'Appel d'Offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charge au moment de l'attribution.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I

ADDITIF N° 016 DU 30/06/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 012/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le 04/07/2022 à 13 heures 00, heure locale, et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CAY1er/ CIPM /22 du 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC RESERVOIR DE 5M3 A BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le 11/07/2022 à 13 Heures heure locale. LE RESTE SANS CHANGEMENT

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1508-22/DAG/DG/PAD DU 01/07/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2022 DU 18/05/2022 POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DU PORT DE DOUALA-BONABERI. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0766-20/CA/PAD du 23 Décembre 2020 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2021 ;
VU La Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0934-22/CA/PAD du 30 mai 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 009/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2022 du 18/05/2022 pour l'entretien de certaines voies du Port de Douala-Bonaberi ;
VU la note n° 00806/DAP/DG/PAD du 13 Juin 2022 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er. - L'appel d'offres national ouvert n° **009/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2022 du 18/05/2022** pour l'entretien de certaines voies du Port de Douala-Bonaberi est **annulé**.

ARTICLE 2. - L'annulation de cet appel d'offres est sous-tendue par les dispositions de **l'article 101 (1) et (4) du Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala**.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de la mise en œuvre des effets découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 1 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE MENGANG

DÉCISION N°012/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;

Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

-Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ; Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;

Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics** ; Considérant le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert **N°011 /AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 14/03/2022**

Vu la lettre de proposition rapport d'attribution N° 010/LP/CIPM-2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG du 06 juin 2022 ;

DECIDE

Article 1^{er} : les travaux de construction d'un (01) hangar pour gare routière dans le Département du Nyong et Mfoumou ; commune Mengang.

Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert N°011	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
N°011 /AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 14/03/2022	Ets O.M & CIE	19 986 240	RETENUE

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MENGANG le 28 Juin 2022

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE DE GAROUA 3E

**PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE
N°07/AONO/GAROUA 07/SG/ST/CIPM-GAG3/2022 DU 19/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE : SANGUERE PAUL-BABLA DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU
NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu La loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes;

Vu Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics;

Vu Arrêté N°0000404/A/MINDDEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre 007/PA/ CIPM-GRAlII- 22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés.

DECIDE :

Article 1er: La lettre commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE : SANGUERE PAUL-BABLA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETS YADJOULDE BP : GAROUA Tel : 696 02 17 50	14 045 301	04 MOIS

Article 2 :

1) L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférente et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 28 Juin 2022

Le MAIRE

ABDOURRAHMANE MAIKANTI

COMMUNE ESSE

COMMUNIQUE N°009/C/COM-ESSE/SG/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 11 MAI 2022(EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS COLLECTIFS DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES : (LOT 1) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MBAMAYOCK ; (LOT 2) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGONDIBELE; , DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Esse,
 (Autorité Contractante)
 Communiqué :

Par DECISION MUNICIPALE N°010/DM/COM.ESSE/SG/SM/2022 DU 22 Juin 2022

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Lot de Soumission	Soumissionnaires	Téléphone	Boite postale	Operations	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Délai d'Exécution	Observation
LOT 1	ETS OL ET FILS BUSINESS	677 81 77 13	103 OBALA	réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MBAMAYOCK	6 950 000	6 950 000	Soixante (60) jours	Offre conforme l'essentiel et la moins disante
LOT 2	ETS ILNAR	695 06 15 13 699 179 070	14 145 YAOUNDE	réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de NGONDIBELE	6 499 878	6 499 878	Soixante (60) jours	Offre conforme l'essentiel et la moins disante

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Esse, pour l'établissement de la Lettre Commande.

Article 2 : Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

ESSE le 22 Juin 2022

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE D'OLAMZE

DÉCISION N°006/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 32 LAMPADAIRES MEKOMENGONA-MEKO'OSSI, DANS LA COMMUNE D'OLAMZE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DÉCIDE:

Article Premier : Les ETS LA REFERENCE, Tél : 678 755 431/696 561 922, sont attributaires de la Lettre Commande relative aux TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 32 LAMPADAIRES MEKOMENGONA-MEKO'OSSI pour un montant TTC de 43 500 000 (Quarante-trois millions cinq cent mille) FCFA, et pour un délai d'exécution des travaux de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

OLAMZE le 7 Avril 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE DE MENGANG**COMMUNIQUÉ N°013/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Portant attribution du marché relatif à l'Appel d'Offre National Ouvert **N°015/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 10/05/2022** pour lestravaux de construction de dix boutiques dans l'arrondissement Mengang, Département du Nyong et Mfoumou Région du centre.

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit Appel d'Offre National relatif lestravaux de construction de dix boutiques, le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

Nom et Adresse	Montant proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
Ets WUDIS	29 956 172	30 000 000	1^{er} Délai : Six (06) mois

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat du Maire, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur. /-

MENGANG le 28 Juillet 2022

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE DE MENGANG**COMMUNIQUÉ N°012/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Portant attribution du marché relatif à l'Appel d'Offre National Ouvert **011/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 14/03/2022**, pour lestravaux de construction d'un (01) hangar pour gare routière dans le Département du Nyong et Mfoumou ; commune Mengang.

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit Appel d'Offre National relatif lestravaux de construction d'un (01) hangar pour gare routière, le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

Nom et Adresse	Montant proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
Ets O.M & CIE	19 986 240	20 000 000	1 ^{er} Délai : Trois (03) mois

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat du Maire, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur. /-

MENGANG le 28 Juin 2022

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

PALAIS DES CONGRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/PC/DG/CIPM/2022 POUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES INSTALLATIONS DU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
2022031101201100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Situé sur les hauteurs du Mont Nkol-Nyada, le Palais des Congrès de Yaoundé de par ses missions accueille plusieurs événements à caractère National et International. Ces événements drainent des populations importantes dont l'impact de leurs actions sur l'environnement est quasi certain. Afin de préserver la santé des personnes qui le fréquentent et de prévenir tous les risques qui pourraient subvenir du fait de la pression sur l'écosystème immédiat de cette infrastructure et conformément à la réglementation en vigueur notamment le Décret N° 2013/0172/PM du 14 Février 2013 fixant les modalités de réalisation de l'audit environnemental et social, le Directeur Général du Palais des Congrès lance un Appel d'Offre National Ouvert pour un audit de l'impact environnemental et social des installations du Palais des Congrès qui s'avère plus que nécessaire

2. Consistance des prestations

Le but visé par ce marché est de procéder à un audit de l'impact environnemental et social des installations du Palais des Congrès dans un souci de protéger et de gérer durablement l'environnement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des études est de FCFA TTC 14 000 000 (quatorze millions)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais à l'exclusion des entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché en application de l'article 102 du code des marchés publics.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le projet de performance du Palais des Congrès exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°2022031101201100

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du Palais des Congrès Direction Administrative et financière Bureau du Budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Lieu de retrait du DAO dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 francs CFA (trente mille) représentant les frais d'achat du dossier dans le compte N°335 988 60001 intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala –Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. Copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres , devront être déposées contre récépissé au Palais des Congrès , Direction Générale, bureau du budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77 au plus tard le 29 juillet 2022 à 12H00, heure locale dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°02 /AONO /PC/DG/CIPM/ 2022 Pour L'AUDIT ENVIRONEMENTAL ET SOCIAL DES INSTALLATIONS DU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces études objet du présent appel d'offres est de 100 jours. Hors mis la période d'approbation des TDR et de la validation du rapport de l'Audit.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant FCFA de 280 000 (deux cent quatre-vingt mille) et valable pendant 120 (cent vingt) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 29 juillet à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Palais des Congrès dans la salle de réunion E sise au Palais des Congrès

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points

13. Critères d'évaluation

- *Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.*
- **Critères éliminatoires**
- Absence d'agrément signé par le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ;
- Absence non-conformité ou non validité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures entrainera l'élimination du candidat ;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif,
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.
- **Critères essentiels**
- Expérience du Cabinet ou du soumissionnaire;
- Plan de travail et méthodologie proposés ;
- Moyens techniques et matériels ;
- Moyens humains.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Palais des Congrès Direction Administrative et financière Bureau du Budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77

YAOUNDE le 4 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

COMMUNE ESSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007(BIS)//AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU A MENDOMBO DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP - MINADER de l'exercice 2022, Le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante lance en procédure normale, un **Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un ponceau à Mendombo dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

- Les travaux préparatoires et installation de chantier ;
- Terrassement ;
- Construction des culées ;
- Construction platelage ;
- le maintien de la circulation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix millions (10 000 000) francs CFA**

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet ci-après définis:

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Montant en F CFA	Imputation
1	MEFOU ET AFAMABA	ESSE	Ponceau à Mendombo	10 000 000	56 30 186 01 641132 523411

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspen

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINADER de l'exercice 20

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse, **Service des Marchés de la Commune d'Esse** dès

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Esse, **Service des Marchés de la Commune d'Esse** dès publication du présent a

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), se
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007(BIS)//AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU A MENDOMBO DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEME
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois calendaires** à compter de la date de la notification de l'ordre

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de pr
Deux cent mille (200 000) de Francs CFA valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifi

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes (les originaux ou les copies certifiées conformes par les services e

1. La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de
2. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la
3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Min
4. La quittance d'achat du Dossier d'Avis d'Appel d'Offre d'un montant de (cinquante mille) 50 000 FCFA ;
5. Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Deux cent mille (200 000) de Francs CFA**, d'une dur
6. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la rég
7. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses c
8. Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le
9. Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;
10. Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;
11. Attestation d'immatriculation timbrée (fiscal) ;
12. Attestation de visite de site signée par le Maitre d'Ouvrage.

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément au

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le **02 Aout 2022 à 11 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation Générale des offres.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux p
Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non co

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Chef Service

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit dans le respect des droits en vigueur, en cas de nécessité, d'apporter toute

**NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALEE P
AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 67**

PALAIS DES CONGRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/PC/DG/CIPM/2022 DU 07/07/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET /CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE COMUNICATION ET MARKETING AU PALAIS DES CONGRES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
2022020507201100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Afin de rentabiliser les investissements faits dans le cadre des divers programmes financés par l'Etat du Cameroun à l'effet d'améliorer et d'accroître la qualité et la capacité proposés, depuis lors la démarche marketing et commerciale a toujours été au cœur des préoccupations du top management du Palais des Congrès. C'est dans ce contexte que le Directeur Général du Palais des Congrès a prévu de recourir à un cabinet /consultant afin d'élaborer la stratégie de communication et marketing de cette entreprise du secteur de l'évènementiel

2. Consistance des prestations

Concevoir un plan de communication du Palais des Congrès et proposer la méthodologie, les supports ainsi que les canaux appropriés y relatifs pour atteindre les différentes cibles (Média, hors médias, évènementiel, Internet).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA 15 000 000 (Quinze millions).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais à l'exclusion des entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché en application de l'article 102 du code des Marchés publics.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le projet de performance du Palais des Congrès financement fond propres de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°2022020507201100

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du Palais des Congrès Direction Administrative et financière, Bureau du Budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Lieu de retrait du DAO dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 francs CFA (trente mille)) représentant les frais d'achat du dossier dans le compte N°335 988 60001 intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala –Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres , devront être déposées contre récépissé au Palais des Congrès , Direction Générale, bureau du budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77 au plus tard le 29 juillet 2022 à 13H00, heure locale sous pli fermée avec la mention suivante

Avis d'Appel d'Offres NATIONAL OUVERT N°03/AONO/PC/DG/CIPM/2022 DU.... Pour LE RECRUTEMENT D'UN CABINET /CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE COMUNICATION ET MARKETING AU PALAIS DES CONGRES

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 45 jours.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant FCFA de 300 000 (Trois cent mille) et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 29 Juillet 2022 à 14. heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Palais des Congrès dans la salle de réunion E sise à la Direction Générale du Palais des Congrès. Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80% des points

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

- Absence d'agrément de conseil en Communication en cours de validité
- Absence non-conformité ou non validité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures entrainera l'élimination du candidat
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif,
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique

Critères essentiels

- Référence du Cabinet ou du soumissionnaire
- Plan de travail et méthodologie proposés
- Stratégie et moyens techniques et matériels Moyens humains

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Palais des Congrès Direction Administrative et financière Bureau du Budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77

YAOUNDE le 4 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°000001/ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/2022 DU 04 JUILLET 2022 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CONSULTANTS EN VUE DE L'ASSISTANCE À LA CAMWATER À LA FORMATION ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE SUR L'EAU.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water utilities Corporation (CAMWATER) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré qualification des consultants qui seront appelés à soumissionner en appel d'offres restreint, pour l'assistance à la CAMWATER à la formation et la mise en place d'un système d'information géographique sur l'eau.

2. Consistance des prestations

Les principales missions du consultant portent sur l'assistance à la CAMWATER, Maître d'Ouvrage, dans la conduite des opérations suivantes :

Les objectifs spécifiques se résument en le Coaching de l'Equipe Opérationnelle et la certification de la qualité de :

- La conception d'une architecture générale sommaire ;
- L'enrichissement du modèle conceptuel de données métier (MCD) ;
- La conception et l'implémentation des interfaces métier ;
- L'implémentation des briques applicatives ;
- La conception et l'implémentation d'une base de données géo spatiales accessible via des clients lourds et des web clients ;
- Le développement d'un mécanisme de suivi évaluation du SI projeté ;
- La conception et l'implémentation d'une politique de pérennisation.

Le Consultant, au vu de son expertise, devra notamment mener les actions clés suivantes :

- L'évaluation de l'adéquation de l'infrastructure informatique existante avec la solution projetée assortie de propositions ;
- L'évaluation de l'adéquation de la ressource humaine indispensable à la mise en place du SI assortie de propositions.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- Le coaching et la certification qualité des travaux de l'Equipe opérationnelle notamment sur l'architecture sommaire, l'enrichissement du MCD, l'élaboration des interfaces, le détail des architectures, le suivi évaluation et la pérennisation ;
- L'Evaluation de l'infrastructure informatique assortie de propositions ;

L'Evaluation de la Ressource Humaine assortie de propositions

Profil du Consultant

Le Consultant sera une personne morale dont le siège social est au Cameroun.

Les experts suivants seront mobilisés :

Un Chef de Projet, Ingénieur Géomaticien ou Géomètre Topographe Bac + 5, avec une solide expérience, d'au moins cinq ans dans la mise en place de Systèmes d'Information Géographique pour des Entreprises. Une solide connaissance des Frameworks Open Source est un plus.

Un Informaticien, Bac + 5, avec une expérience d'au moins trois ans, dans la conception et la mise en place des architectures fonctionnelle, applicative et technique relatives aux SIG. Une solide connaissance des Frameworks Open Source est un plus.

3. Participation et origine

Le Directeur Général de la CAMWATER invite les consultants intéressés par les services décrits ci-dessus à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues.

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux consultants nationaux et internationaux, justifiant d'une expérience avérée suffisante dans le domaine d'étude concerné. A cet effet, les consultants intéressés devront fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans des prestations similaires, ainsi que les documents attestant de leur expérience acquise dans ce domaine.

4. Financement

La présente prestation sera financée par le budget de fonctionnement de la CAMWATER Exercices 2022.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **28 JUILLET 2022**, sous pli fermé, et devront porter la mention suivante :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°_000001/ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/2022

DU _04 JUILLET 2022

Pour la préqualification des consultants en vue de l'assistance à la CAMWATER à la formation et la mise en place d'un système d'information géographique sur l'eau.

L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est :

BP : 524 DOUALA-KOUMASSI – CAMEROUN

Téléphone: (237) 33 42 89 81

Fax : (237) 33 42 89 81

porte A05 de l'immeuble siège

Adresse électronique : secretariatdgcawater@camwater.cm

6. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ;
- Dossier incomplet ;

Critères d'évaluation

Les candidats seront évalués suivant le tableau ci-après :

1	Diplôme Chef de Mission (Géomaticien/Géomètre topographe)		10
1.1	Ingénieur d'Etat/Master		10
1.2	Ingénieur d'Application/Licence		5
2	Nationalité Camerounaise du Chef de Mission		5
3	Diplôme Informaticien		10
3.1	Ingénieur d'Etat/Master		10
3.2	Ingénieur d'Application/Licence		5
4	Experiences et références professionnelles		75
4.1	Nombre N d'années d'expériences cumulatives dans la conduite et le suivi des projets de mise en place des Systèmes d'Information Géographique orientés clients lourds et web (Chef de mission)	Si N?7	10
		4?N	5
		N	2

4.2	Avoir N références pertinentes dans l'utilisation des technologies Open Source (Chef de mission)	Si N?4	10
		2?N	5
		N=1	2
4.3	Avoir N années d'expériences cumulatives dans l'évaluation, la formation et le suivi de professionnels pour des besoins métier liés à la Géomatique (Chef de mission)	Si N?5	10
		2?N	5
		N=1	2
4.4	Avoir N années d'expériences cumulatives dans la conception d'interfaces métier pour la collecte, le traitement et la diffusion des données géographiques (Chef de mission)	N? 5	10
		2?N	5
		N=1	2
4.5	Avoir N références pertinentes dans l'utilisation de Frameworks Open Source (Informaticien)	N? 5	10
		2?N	5
		N=1	2
4.6	Avoir N années d'expériences cumulatives dans la conception et l'implémentation d'une architecture applicative relative à un Système d'Information Géographique (Informaticien)	N? 5	10
		2?N	5
		N=1	2
4.7	Avoir N années d'expériences cumulatives dans la maintenance et la sécurisation de Systèmes d'Information Géographique basés sur des Technologies Open Source (Informaticien)	N? 5	5
		2?N	2
		N=1	1
4.8	Avoir une connaissance du contexte local de la cartographie des villes, des réseaux divers et des concessionnaires (Cabinet)		10
TOTAL			100

NB : Si N =0, la note 0 est attribuée au candidat dans la section correspondante

7. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale de la CAMWATER sise à Douala au lieu-dit Koumassi, à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés.

8. Evaluation et publication des resultats

La CAMWATER établira sur la base des réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt une liste restreinte des soumissionnaires. CAMWATER reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant aux profils recherchés. La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte des consultants requalifiés, en accord avec les procédures camerounaises en matière de marchés publics.

DOUALA le 4 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE D'OLAMZE

DÉCISION N°003/DAM/C.OL/CAB/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNEL DE MEKO'OSSI II. « EN PROCEDURE D'URGENCE » *****

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DÉCIDE:

Article Premier : Les ETS MEFEKE GRACE, Tél : 677 94 18 86, sont attributaires de la Lettre Commande relative à la CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNEL DE MEKO'OSSI II pour un montant TTC de 25 000 000 (Vingt-cinq millions) FCFA, et pour un délai d'exécution des travaux de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

OLAMZE le 7 Avril 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE D'OLAMZE

DÉCISION N°005/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE DE TROIS BLOCS DE DEUX LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE D'OLAMZE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DÉCIDE:

Article Premier : La société SKYWORKS Sarl, BP 833 DLA, Tél : 691 612 070/674 505 150, est attributaire du marché relatif à la CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE DE TROIS BLOCS DE DEUX LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE D'OLAMZE pour un montant TTC de 99 358 089 (Quatre-vingt-dix-neuf millions trois cent cinquante-huit mille quatre-vingt-neuf) FCFA, et pour un délai d'exécution des travaux de six (06) mois calendaires.

Article 2 La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

OLAMZE le 9 Avril 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE DE GAROUA 3E

DECISION N°11/DM/SG/ST/CAGIII/2022PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE AONO/GAROUAC04/SG/ST/CIPM-GAG3/2022 DU 19/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3E, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu La loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes ;

Vu Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics Vu Arrêté N°0000404/A/MINDDEVEL du 10 Août 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 11 Juillet 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 3e, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la lettre 06/PA/CIPM-GRAlII-22 du Président de la Commission Interne de Passation de Marchés.

DECIDE :

Article 1er: La lettre commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3e DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)	STE DS SARL BP : BASCHEO Tel : 656 233 838	68 083 462	03 MOIS

Article 2 :

1) L'Entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférente et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 28 Juin 2022

Le MAIRE

ABDOURRAHMANE MAIKANTI

COMMUNE DE DIBANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE.
N°03/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 04/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MBEG YEDE, TRONÇON SONG NGOLONG – INTER ROUTE FORESTIÈRE DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINADER, EXERCICE 2022
BUDGÉTAIRE : 56 30 186 01 641120 523411 921
AUTORISATION DE DEPENSE ; IX03852
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION SUS-INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 30 186 01 641120 523411 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de Construction d'un dalot sur la rivière MBEG YEDE, TRONÇON SONG NGOLONG – INTER ROUTE FORESTIÈRE), dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent Appel d'Offres comprennent :

- Série 100 : Installation de chantier
- Série 200 : Préparation du chantier
- Série 300 : Terrassements généraux
- Série 400 : Équipements
- Série 500 : Circulation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de Vingt-deux millions de francs CFA (22 000 000).

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres se présentent en un lot unique :

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP) MINADER, EXERCICE 2022* comme suit :

DESIGNATION	IMPUTATION BUDGÉTAIRE	AUTORISATION DE DEPENSE
-------------	-----------------------	-------------------------

Construction d'un dalot sur la rivière MBEG YEDE, TRONÇON SONG NGOLONG – INTER ROUTE FORESTIÈRE	56 30 186 01 641120 523411 921 MINADER	IX03852
--	--	---------

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIBANG : Secrétariat Général, **Tel : 699.663.082/694 092 853** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Dibang, Secrétariat Général, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de **20 000F (vingt mille francs) CFA**, représentant les frais de dossier, à la Recette municipale de la commune de Dibang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de DIBANG (secrétariat général) **au plus tard le 05/08/2022 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 04/07/2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MBEG YEDE, TRONÇON SONG NGOLONG – INTER ROUTE FORESTIÈRE DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE

à n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire produit à compter de la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés et habilités par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, dont le montant est fixé à Quatre cent quarante mille francs CFA (**440 000**), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, **le 05/08/2022 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de DIBANG en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Omission dans le sous-détail, d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Modification des quantités dans le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins vingt-quatre (24) sous-critères essentiels sur les trente (30) sous critères essentiels ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder le cas échéant.

2. Critères essentiels (analyse technique des offres)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Nombre de sous-critères	Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre	03		
2	Références de l'entreprise	03		
3	Personnel de l'entreprise	10		
4	Organisation méthodologie et planning	06		
5	Matériel	07		
6	Capacité financière	01		

Seules les offres financières des soumissionnaires n'étant pas tombées sous le coup d'un critère éliminatoire et ayant fourni une offre technique acceptable, soit une satisfaction d'au moins vingt-quatre (24) sous-critères essentiels sur les trente (30) sous critères essentiels, feront l'objet de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation financière, c'est le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire qui sera retenu, le cas échéant.

15. Attribution

Pour chaque lot, Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de DIBANG, Secrétariat Général, **Tel : 699 66 30 82 -694 092 853.**

Dénonciation (lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques)

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517

YAOUNDE le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

COMMUNE ESSE

DECISION MUNICIPALE N° 010/DM/C.ESSE/SG/SM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS COLLECTIFS DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES : (LOT 1) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MBAMAYOCK ; (LOT 2) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGONDIBELE; DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATIONN°004/DC/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 11 MAI 2022(EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Esse,

Autorité Contractante.

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2021;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet de la Mefou et Afamba ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse;

Vu l'arrêté n°00197/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant **l'élection du Maire et de ses Adjoint** à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu **La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021** portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Contrôle au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) auprès de la Commune d'Esse;

Vu la Décision Municipale N°0029/D/COM-ESSE/CAB du 18/09/2020 portant désignation d'un secrétaire Ad Hoc dans la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu la décision Municipale N°0004/D/COM-ESSE/M/SG/SAG/2021 du 18/02/2021 portant désignation d'un Représentant du Maître d'Ouvrage à la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu la Demande de Cotation N°004/DC/COM-ESSE/CIPM/20212 du 11/05/2022 (en procédure d'urgence) pour les travaux de certains bâtiments collectifs dans chacune des localités suivantes :

- (LOT 1) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MBAMAYOCK ;
- (LOT 2) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGONDIBELE ;

dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu le Procès-Verbal 012/PV/C.ESSE/CIPM du 17/06/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse ;

Vu le Budget communal de l'exercice 2022 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Les établissements ci-après désignés sont attributaires des lettres commandes relatives à la Demande de Cotation N°004/DC/COM-ESSE/CIPM/20212 du 11/05/2022 (en procédure d'urgence) pour les travaux de certains bâtiments collectifs dans chacune des localités suivantes :

- (LOT 1) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MBAMAYOCK ;
- (LOT 2) : UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGONDIBELE ;

dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre en deux (02) lots de la manière suivante :

Lot de Soumission	Soumissionnaires	Téléphone	Boite postale	Operations	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Délai d'Exécution	Observation
LOT 1	ETS OL ET FILS BUSINESS	677 81 77 13	103 OBALA	réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MBAMAYOCK	6 950 000	6 950 000	Soixante (60) jours	Offre conforme l'essentiel et la moins disante
LOT 2	ETS ILNAR	695 06 15 13 699 179 070	14 145 YAOUNDE	réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de NGONDIBELE	6 499 878	6 499 878	Soixante (60) jours	Offre conforme l'essentiel et la moins disante

ESSE le 22 Juin 2022

Le MAIRE

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE ESSE

DECISION MUNICIPALE N°009/DM/C.ESSE/SG/CIMP/2022DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI-CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE SUIVANTE :- (LOT 2) : EBODOUMOU;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Esse,

Autorité Contractante.

- Vu la Constitution;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
- Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;
- Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs des Tutelles sur les Communes, syndicat des Communes et établissements communaux, ensemble ses textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet de la Mefou et Afamba ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et completant certaines dispositions du Decret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse;
- Vu l'arrêté n°00197/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant **l'élection du Maire et de ses Adjoint** à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- Vu La **Circulaire N°00000456/C/MINFI** du **30/12/2021** portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N°003/DM/C.E SSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) auprès de la Commune d'Esse;

Vu la Décision Municipale N°0029/D/COM-ESSE/CAB du 18/09/2020 portant désignation d'un secrétaire Ad Hoc dans la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu la décision Municipale N°0004/D/COM-ESSE/M/SG/SAG/2021 du 18/02/2021 portant désignation d'un Représentant du Maire, Maître d'Ouvrage à la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offre **N°008/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 17 Mars 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES :**
- (lot 1): NSIMI-YETOULOU;
- (lot 2): EBODOUMOU;
DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Vu **le Procès-Verbal N°012/PV/C-ESSE/CIPM du 17 Juin 2022** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse ;

Vu le Budget communal de l'exercice 2022 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 17 Mars 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI-CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE SUIVANTE :**

- **(LOT 2) : EBODOUMOU;**

DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. *ESSE le 22 Juin 2022*

Le MAIRE

Pour non obtention par le soumissionnaire au terme de l'analyse technique, 70% d'éléments positifs à l'évaluation technique de l'art 6.2 du RPAO. À cet effet, le dit soumissionnaire est invité à passer retirer ses offres sous huitaine de publication du présent communiqué au lieu de dépôt correspondant, passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Article : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI**COMMUNIQUE N°001/C/NGOG MAPUBI/SG.22. PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres																		
	Au lieu de ... N/A																		
	Lire plutot Le Maire de la Commune de NGOG-MAPUBI communique : Faisant suite à la lettre du Chef de centre Régional ARMP, relevant certaines irrégularités à l'étape de l'examen des projets des dossiers d'appel d'offres, les dates d'ouvertures des offres relatives aux DAO N°001, 002, 003, 005 et 006/A0NO/C-NGOG-MAPUBI/SGCIPM/2022 sont reportées comme suit : <table><tr><th>N° DAO</th><th>Date Précédente</th><th>Date de Report</th></tr><tr><td>01</td><td>06 Juillet 2022</td><td>14 Juillet 2022</td></tr><tr><td>02</td><td>06 Juillet 2022</td><td>14 Juillet 2022</td></tr><tr><td>03</td><td>06 Juillet 2022</td><td>14 Juillet 2022</td></tr><tr><td>05</td><td>06 Juillet 2022</td><td>15 Juillet 2022</td></tr><tr><td>06</td><td>06 Juillet 2022</td><td>15 Juillet 2022</td></tr></table>	N° DAO	Date Précédente	Date de Report	01	06 Juillet 2022	14 Juillet 2022	02	06 Juillet 2022	14 Juillet 2022	03	06 Juillet 2022	14 Juillet 2022	05	06 Juillet 2022	15 Juillet 2022	06	06 Juillet 2022	15 Juillet 2022
N° DAO	Date Précédente	Date de Report																	
01	06 Juillet 2022	14 Juillet 2022																	
02	06 Juillet 2022	14 Juillet 2022																	
03	06 Juillet 2022	14 Juillet 2022																	
05	06 Juillet 2022	15 Juillet 2022																	
06	06 Juillet 2022	15 Juillet 2022																	

NGOG-MAPUBI le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/APN/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LA PRÉ-SÉLECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ETUDE SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PORTS CAMEROUNAIS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le 07 JUILLET 2022 à 14 heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle de réunion de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble CAA. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous. Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques initialement prévue le 07 juillet 2022 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la salle de réunion de l'APN, 1^{er} étage, de l'immeuble CAA, aura plutôt lieu le 14 juillet 2022 à la même heure et lieu.

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 13.1 Critères éliminatoires Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées : -Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ; -Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; -Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ; -Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page portant la mention « lu et approuvé » tampon et qualité du signataire; -Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ; Absence de l'offre financière témoin à remettre à l'ARMP ; Note de qualification technique inférieure à 80 pts/100. 13.2 Critères essentiels La notation des critères essentiels ci-après se fera par points ainsi qu'il suit: ¶ Références du Cabinet et compréhension de la mission : 40 points - Compréhension de la mission (note méthodologique, plan d'étude, chronogramme de l'étude)15points; - Nombre d'études similaires réalisées 15 points; - Capacité financière du cabinet d'un montant au moins égal à quinze millions (15.000.000)FCFA.....05 points; - Ancienneté du cabinet.....05 points. ¶ Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points - Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général, sommaire des parties, pagination, classement des pièces, etc.)....05 points; - Moyens logistiques et techniques du Cabinet.....05 points. ¶ Qualifications, compétences du personnel affecté à la mission : 50 points - Formation adéquate des experts par rapport à la mission...10 pts - CV des experts signés et datés..... 10 pts - Expérience dans des projets d'études similaires..... 10 pts - Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente..... 10 pts -Attestation de disponibilité.... 10 pts Une note de qualification technique inférieure à 80 pts/100 entraînant l'élimination du soumissionnaire, l'offre financière dudit soumissionnaire ne sera pas ouverte.
	Lire plutot Critères d'évaluation 1 Critères éliminatoires Les offres ne satisfant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées : ● Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; ● Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ou documents non authentiques ; ● Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des plis ; ● Termes de référence et CCAP non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page portant la mention « lu et approuvé » tampon et qualité du signataire ; ● Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ; ● Absence de l'offre financière scellée et témoin à remettre à l'ARMP ; ● Offre financière incomplète ; ● Note de qualification technique inférieure à 80 pts/100.
3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE...

YAOUNDE le 4 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EBOUPEKE Louis

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS DE CONSULTATION N°06 /AC/C-AKGA/CIPM/2022 DU 29 /06/2022, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DE LA ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0113 : MEKONG – AKONOLINGA ET MEKOUDA –NGULNTANG (19,80KM) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT MINTP LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Avis de Consultation (AC), pour les travaux de cantonnement sur les tronçons de la route régionale bitumée n°0113 : MEKONG – AKONOLINGA ET MEKOUDA –NGULNTANG (19,80km) dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre (en procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes :

- **Tâche 1** : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- **Tâche 2** : Elagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- **Tâche 3** : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- **Tâche 4** : Décapage et nettoyage des accotements ;
- **Tâche 5** : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- **Tâche 6** : Curage des fosses et exutoires ;
- **Tâche 7** : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- **Tâche 8** : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrage ;
- **Tâche 9** : Restauration des garde-corps ;
- **Tâche 10** : Restauration des glissières de sécurité ;
- **Tâche 11** : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux (première et deuxième passe) est de : **Quinze millions (15 000 000) Francs CFA**
Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux du présent Avis de consultation font l'objet **d'un (01) lot unique** décomposée en deux (02) passes respectivement sur les tronçons de la route régionale bitumée n°0113 ci-après :

Tronçons d'intervention	Longueur (km)
MEKONG – AKONOLINGA	12
MEKOUDA - NGULNTANG	7,80

5. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Avis de Consultation sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Ligne Fonds Routier, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune d'Akonolinga, Secrétariat particulier du Maire, dès publication du présent avis ou aux numéros de téléphone ci-après : **699 84 85 49, 690 23 37 87**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Mairie de la Commune d'Akonolinga, **Bureau de passation des marchés, Tél. : 699 84 85 49, 690 23 37 87**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : **Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Commune d'Akonolinga, au plus tard le **Jeudi le 28 Juillet 2022, à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°06. /AC/C-AKGA/CIPM/2022 DU 29 /06/2022, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DE LA ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0113 : MEKONG – AKONOLINGA ET MEKOUA –NGULNTANG (19,80KM) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **douze (12) mois calendaires**, avec un intervalle d'au-moins six (06) mois entre les deux (02) passes consécutives : la première passe à partir du mois d'**Aout 2022** et la seconde passe à partir du mois de **Février 2023**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 De , d'un montant de : **Trois cent mille(300 000) francs CFA** et valable pendant **trente(30)jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux dispositions du Règlement Particulier de La demande de cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le Jeudi **28 Juillet 2022 , à 13 heures** dans le Bureau de passation des Marchés de la commune d'Akonolinga, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise timbrée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation**1 Les critères éliminatoires**

- i. Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires ;
- ii. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIPM/C-AKGA et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii. Non satisfaction d'au moins 10 des critères essentiels ;
- iv. Absence de la caution de soumission ;
- v. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- vi. Offre financière incomplète ;
- vii. Absence d'une attestation de visite des tronçons de routes co-signée par le Maître d'Ouvrage et le Soumissionnaire ;

1.2 Critères essentiels (15 critères).

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous-critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i. Expérience du personnel d'encadrement (04 critères) ;
- ii. Références de l'entreprise (02 critères) ;
- iii. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (04 critères) ;
- iv. Présentation d'une capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle (01 critère) ;
- v. Organisation, méthodologie et planning (03 critères) ;
- vi. Présentation générale de l'offre (01 critère).

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Bureau de passation des marchés de la Commune d'Akonolinga. **Tél : 690 23 37 87, 655 52 07 14.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro vert suivant : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE DE YAOUNDE I

ADDITIF N° 017 DU 30/06/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 011/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE NKOLNDOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Yaoundé 1^{er} au plus tard le 03/07/2022 à 13 heures (Heure locale), et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE NKOLNDOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE LOT1 : Travaux de réhabilitation de l'école maternelle de NKOLNDOM- LOT2 : travaux de construction d'un bureau à l'école maternelle de NKOLNDOM (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le 04/07/2022 à 13 Heures heure locale. LE RESTE SANS CHANGEMENT

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE PITOA

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°02/ADCNO/ C-PTA/CIPM/2022 DU 27/06/2022 POUR
LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DU MASSIF FORESTIER DE MBOURA-TCHOLLARAM DANS LA
COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DELA BENOUE REGION DU NORD**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
 56 33 054 04 641518

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence pour le compte de ladite commune, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative aux **travaux de reboisement du massif forestier de Mbouira Tchollaram** dans la Commune de Pitoa.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

DESIGNATION
INSTALLATION ET LABELLISATION
PROSPECTION ET DELIMITATION DU TERRAIN
MATERIEL REQUIS POUR PREPARATION DE TERRAIN
MISE EN PLACE DE LA PLANTATION
PROTECTION ET ENTRETIEN POST PLANTATION

Sites sélectionnés pour les travaux

MBOURA (6ha pour 2 400 plants) TCHOLLARAM (14ha pour 5 600 plants)

Sites	Surfaces reboisée (m2)	Quantité de plants	Espèces d'arbres
MBOURA	60 000	2 400	400 azzadirachdata indica (NEEM) 1000 Acacia Polyacantha 1000 Acacia Siamea
	140 000	5 600	600 NEEM 3000 Acacia Polyacantha 2000 Acacia Siamea
NB : Une distance de 5 mètres doit être respectée entre les plants soit 400 plants par hectare.Regarni ; 400 plants dont 300 à Tchollaram et 100 à Mbouira. Especs pour regarnis : A Plolyacanta ou A Siamea			

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est de : **20 000 000 (Vingt Millions de FCFA) TTC.**

4. Allotissement

Lesdits travaux sont repartis en **un lot unique.**

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à **toutes les entreprises prestataires des services installés au Cameroun, assujetties au régime fiscal et ayant de l'expérience dans le domaine.**

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le **Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : 56 33 054 04 641518**
Autorisation de dépense 1X04771

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à **la Commune de Pitoa**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **Trente-cinq mille (35 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Pitoa.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à **la Commune de Pitoa**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **Trente-cinq mille (35 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Pitoa.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** et une (01) version numérique de l'offre financière sur CD marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Pitoa **au plus tard le 21/07/2022 à 10 heures, heure locale.**

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°02/DC/ C-PTA/CIPM/2022 DU 27/06/2022
POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DU MASSIF FORESTIER DE MBOURA-TCHOLLARAM DANS
LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de **Soixante (60) jours calendaires.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de la DC, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) FCFA, valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la commune de Pitoa le **21/07/2022 à 11h 00mn.** Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) soit 13 OUI sur les 18 possibles.

11.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (Absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires BPU, devis quantitatif et estimatif DQE, sous détail des prix SDP)
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, DQE, SDP.

Critères essentiels:

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie jointe à la DC et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **03 oui** ;
- Moyens humains et logistiques sur **03 oui** ;
- Méthodologie sur **06 oui** ;
- Références et capacité de financement de l'entreprise. **06 oui**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 13 oui sur 18 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié dont l'Offre financière est **la moins-disante et n'ayant pas de prix anormalement bas**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Pitoa.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au Ministère des Marchés Publics aux numéros suivants ; 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

GAROUA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

BOUHARI IBRAHIMA

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

ADDENDUM N°01 AUX DEMANDES DE COTATION N°007/DC/FEICOM/CIPM/2022 ET N°008/DC/FEICOM/CIPM/2022 DU 06 JUIN 2022, RESPECTIVEMENT POUR, L'ACQUISITION DES PIECES DE RECHANGES DU PARC INFORMATIQUE PAR LE FEICOM ET LA FOURNITURE D'UNE SOLUTION DE VIDEOCONFERENCE A LA DIRECTION GENERALE DU FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, à l'ancien siège du FEICOM sis à Mimboman, au lieu dit derrière les Sapeurs-Pompiers sous pli fermé et scellé au plus tard le 04 JUILLET 2022 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante : Demande de Cotation N°008/DC/FEICOM/CIPM/2022 du 06 JUIN 2022 pour la fourniture d'une solution de vidéoconférence à la Direction Générale du FEICOM « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, à l'ancien siège du FEICOM sis à Mimboman, au lieu dit derrière les Sapeurs-Pompiers sous pli fermé et scellé au plus tard le 06/07/2022 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le 04 JUILLET 2022 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le 06/07/2022 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Ydé 4^{ème} Mimboman

YAOUNDE le 4 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AC/C-AKGA/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE SEPT (07) ECOLES PUBLIQUES DE : 1- EKOUGOU, 2- YEME-YEME, 3- MELANE (MVOG NYENGUE), 4- MEYOS-YESE (KOUDESSONG), 5- MEKONG (14), 6- LOUM-VILLE, 7- NGOULEMEKONG EN QUATRE CENT TRENTE-SEPT (437) TABLES-BANCS ET SEPT (07) BUREAUX DE MAITRE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIPMINEDUB EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la présente consultation, le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante lance un Avis de consultation pour l'Equipement de sept (07) Ecoles Publiques en quatre cent trente-sept (437) tables-bancs et sept 07 bureaux de maitre dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent: l'équipement des Ecoles Publiques de : 1- EKOUGOU, 2-YEME-YEME, 3- MELANE(MVOG-NYENGUE), 4- MEYOS-YESE (KOUDESSONG), 5- MEKONG (14), 6- LOUM-VILLE et 7- NGOULMEKONG en soixante (62) tables-bancs et un bureau de maître chacune.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour l'équipement de ces sept (07) Ecoles Publiques en soixante-deux (62) tables-bancs et un bureau de maître chacune est de : **Quatorze millions (14 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures sont l'objet d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute entreprise camerounaise ou groupement exerçant sur le territoire camerounais spécialisée dans la fourniture.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotations ont financées par le Budget du MINEDUB, Exercice 2022, Autorisation de dépense N° :IX00435, Imputation budgétaire N° : 56 15 102 01 64 1104524411 426.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service de passation des marchés sis à l'Hôtel de ville d'Akonolinga dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service de passation des marchés sis à l'Hôtel de ville d'Akonolinga dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Akonolinga.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire, au plus tard le **28/07/2022 à 12 heures précises** et devra porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION N 007./AC/C-AKGA/CIPM/2022 DU 29/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE SEPT (07) ECOLES PUBLIQUES DE : 1- EKOUGOU, 2- YEME-YEME, 3- MELANE (MVOG NYENGUE), 4- MEYOS-YESE (KOUDESSONG), 5- MEKONG (14), 6- LOUM-VILLE, 7- NGOULEMEKONG EN QUATRE CENT TRENTE-SEPT (437) TABLES-BANCS ET SEPT (07) BUREAUX DE MAITRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente consultation est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout organisme financier agréé par le Ministère **chargé** des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la présente DC d'un montant de : Deux cent **quatre-vingt mille (280 000) Francs CFA** et valable pendant trente **(30) jours** au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de demande de cotation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution des soumissionnaires délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et aura lieu le **28/07/2022 à 13 heures précises** par la Commission de Passation des Marchés placée auprès de l'Autorité Contractante dans la salle de passation des marchés sise à l'Hôtel de ville d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Absence d'une pièce administrative au-delà des 48 heures réglementaires ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié ;

2. Critères essentiels

Les critères essentiels porteront à titre indicatif sur:

1. Le chiffre d'affaires (Exercice 2020 et 2021) ;
2. Les références de l'Entreprise ;
3. La présentation de l'offre ;
4. Le Planning de livraison des fournitures ;
5. L'engagement sur l'honneur à respecter les spécifications techniques des équipements ;
6. L'accès à une ligne de crédit ou capacité financière ;

15. Attribution

L'attribution sera proposée au soumissionnaire dont l'offre sera entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et qui sera la moins-*disante*.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de Passation des Marchés, Tel : 699 84 85 49/690 23 37 87/655520714/.

- Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la CONAC.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE DE MENGANG

DÉCISIONN°013/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :

Vu la Constitution ;

Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;

Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;

Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;

Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR** du **19 Juin 2012** relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert **N°015 /AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 10/05/2022**

Vu la lettre de proposition rapport d'attribution N° 015/LP/CIPM-2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG du 24 juin 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : les travaux de construction de dix boutiques dans l'arrondissement Mengang, Département du Nyong et Mfoumou Région du centre.

Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert N°015	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
N°015/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 10/05/2022	Ets WUDIS	29 956 172	RETENUE

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE DIBANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE.
 N°02/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 04/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
 D'UN PONT DANS LE VILLAGE DE MAKEK-MANDJAP SUR LE TRONÇON MANDJAP-MOM (LOT1) ET DU
 TRONÇON CARREFOUR LYCEE BILINGUE DE SOMBO -CARREFOUR PESLIPAN – CARREFOUR
 TRANSFORMATEUR SONG NLEND – CHEFFERIE (LOT2), DANS LA COMMUNE DE DIBANG,
 DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de Construction de Réhabilitation d'un pont dans le village de MAKEK-MANDJAP sur le tronçon MANDJAP-MOM (lot 1) et du tronçon carrefour Lycée Bilingue de SOMBO -CARREFOUR PESLIPAN – CARREFOUR TRANSFORMATEUR SONG NLEND – CHEFFERIE (lot2), dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent Appel d'Offres comprennent :

<i>Lot 1</i>	<i>Lot 2</i>
Série 100 Installations	Série 100 : Travaux préparatoires
Série 200 Emprise	Série 200 : Terrassement généraux
Série 300 Terrassement chaussée	Série 300 : Nettoyage et Terrassements
Série 400 : Assainissement-drainage	Série 400 : Assainissement et ouvrage
Série 500 : Ouvrages d'art	
Série 600 : Signalisation et équipements de sécurité	
Série 700 : Divers	

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

LOT N°	Désignation	Coût prévisionnel en FCFA
01	Réhabilitation d'un pont dans le village de MAKEK-MANDJAP sur le tronçon MANDJAP-MOM	Quinze millions de francs CFA (15 000 000)
02	Réhabilitation du tronçon carrefour Lycée Bilingue de SOMBO –CARREFOUR PESLIPAN – CARREFOUR TRANSFORMATEUR SONG NLEND – CHEFFERIE	Trente millions de francs CFA (30 000 000)

4. Allotissement



Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont répartis en deux (02) lots :

LOT N°	Localité	Commune
01	Réhabilitation d'un pont dans le village de MAKEK-MANDJAP sur le tronçon MANDJAP-MOM	DIBANG
02	Réhabilitation du tronçon carrefour Lycée Bilingue de SOMBO -CARREFOUR PESLIPAN – CARREFOUR TRANSFORMATEUR SONG NLEND – CHEFFERIE	

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2022* comme suit :

LOT	DESIGNATION	IMPUTATION BUDGÉTAIRE	AUTORISATION DE DEPENSE
1	Réhabilitation d'un pont dans le village de MAKEK-MANDJAP sur le tronçon MANDJAP-MOM	56 27 100 02 641120 523411 821	IX02476
2	Réhabilitation du tronçon carrefour Lycée Bilingue de SOMBO –CARREFOUR PESLIPAN – CARREFOUR TRANSFORMATEUR SONG NLEND – CHEFFERIE	55 36 126 01 641120 523511 861 MINTP	IX04979

1. 3. Cautionnement provisoire

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIBANG : Secrétariat Général, **Tel : 699.663.082/694 092 853** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Dibang, Secrétariat Général, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de **10 000 (dix mille) pour le lot 1 et 35 000F (trente-cinq mille francs) CFA pour le lot2**, représentant les frais de dossier, à la Recette municipale de la commune de Dibang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de DIBANG (secrétariat général) **au plus tard le 04/08/2022 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCÉDURE D'URGENCE**

N°02/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 04/07/2022

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN PONT DANS LE VILLAGE DE MAKEK-MANDJAP SUR LE TRONÇON MANDJAP-MOM (LOT1) ET DU TRONÇON CARREFOUR LYCEE BILINGUE DE SOMBO -CARREFOUR PESLIPAN – CARREFOUR TRANSFORMATEUR SONG NLEND – CHEFFERIE (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE
à n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux de chacun des lots est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, produit à compter de la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés et habilités par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à :

LOT	Désignation	Montant Caution Provisoire (en FCFA)
01	Réhabilitation d'un pont dans le village de MAKEK-MANDJAP sur le tronçon MANDJAP-MOM	300 000 (Trois cent mille) francs CFA
02	Réhabilitation du tronçon carrefour Lycée Bilingue de SOMBO –CARREFOUR PESLIPAN – CARREFOUR TRANSFORMATEUR SONG NLEND – CHEFFERIE	600 000 (Six cent mille) francs CFA

Pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, **le 04/08/2022 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de DIBANG en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- ü Absence de la caution de soumission ;
- ü La modification des quantités dans le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif ;
- ü Omission dans le sous-détail, d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ü Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- ü Non satisfaction d'au moins vingt-quatre (24) sous-critères essentiels sur les trente (30) sous critères essentiels ;
- ü Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder le cas échéant.

14.2. Critères essentiels (analyse technique des offres)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Nombre de sous-critères	Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre	03		
2	Références de l'entreprise	03		
3	Personnel de l'entreprise	10		
4	Organisation méthodologie et planning	06		
5	Matériel	07		
6	Capacité financière	01		

Seules les offres financières des soumissionnaires n'étant pas tombées sous le coup d'un critère éliminatoire et ayant fourni une offre technique acceptable, soit une satisfaction d'au moins vingt-quatre (24) sous-critères essentiels sur les trente (30) sous critères essentiels, feront l'objet de l'évaluation financière. A l'issue de l'évaluation financière, c'est le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire qui sera retenu, le cas échéant.

15. Attribution

Pour chaque lot, Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de DIBANG, Secrétariat Général, **Tel : 699 66 30 82 -694 092 853.**

Dénonciation (lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques)

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517

YAOUNDE le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

COMMUNE DE DIBANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 04/07/2022 POUR L'EXECUTION TRAVAUX
D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DE DIBANG,
DEPARTEMENT DU NYONGET KELLE, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 27 100 02 641120 524112 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet l'exécution des travaux d'extension du réseau électrique dans certains villages de la commune de **DIBANG**, département du Nyong et Kélé, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Réseau MT Triphasé 3 x 34 mm² en câble Almélec 34,4 mm² ;
- Pose IACM 36 KV sur poteau métallique ;
- Poste de transformation MTH 6130 – 160 KV / B2 ;
- Réseau BT Triphasé en câble torsadé 3 x 70 NP + 2EP ;
- Réseau monophasé en câble torsadé 2 x 25 mm² ;
- Prestations diverses

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres répartis en deux (02) lots dont les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont les suivants :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
DIBANG	Travaux d'extension du réseau électrique	01	Village MABOYE	30 000 000 (Trente millions) Francs CFA
DIBANG	Travaux d'extension du réseau électrique	02	Village KOUCK - NDJOCK	35 000 000 (Trente-cinq millions) Francs CFA

Un soumissionnaire ne peut avoir droit à plus d'un (01) lot

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux d'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le *Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL , EXERCICE 2022, IMPUTATION BUDGETAIRE : 55 27 100 02 641120 524112 821, AUTORISATIONS DE DEPENSE : IX02478 (lot1) et IX02479 (lot2).*

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIBANG, Secrétariat Général, **Tel : 699 663 082 – 694 092 853**, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Dibang, Secrétariat Général, auprès du « bureau des cadres » dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de **70 000F (Soixante mille francs) CFA**, représentant les frais de dossier, à la Recette municipale de la commune de Dibang.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de DIBANG au **plus tard le 03/08/2022 à 12 heures précises heure locale** contre récépissé et devront porter la mention :

« **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 01/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2022 DU 04/07/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de chaque lot est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, produit à compter de la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, dont le montant est fixé à :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
DIBANG	Travaux d'extension du réseau électrique	01	Village MABOYE	600 000 (six cent mille) Francs CFA
DIBANG	Travaux d'extension du réseau électrique	02	Village KOUCK - NDJOCK	700 000 (Sept cent mille) Francs CFA

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 03/08/2022 à 13 heures précises, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la commune de Dibang siégeant dans la salle de réunions de la commune, en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- L'Absence de la caution de soumission ;
- La modification des quantités dans le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- le non satisfaction d'au moins vingt-quatre (24) sous-critères essentiels sur les trente (30) sous critères essentiels;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder le cas échéant.

Critères essentiels (analyse technique des offres)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Nombre de sous-critères	Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre	02		
2	Références de l'entreprise	04		
3	Personnel de l'entreprise	13		
4	Organisation méthodologie et planning	05		
5	Matériel	06		

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Dibang, Secrétariat Général, Tel : 699 66 30 82 -694 092 853.

Dénonciations (lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques)

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

COMMUNE ESSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008(BIS)/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 04 JUILLET 2022(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI-CENTRALE SOLAIRE A EBODOUMOU DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 641132 524112 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2022, Le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un **Appel d'Offres National Ouvert, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI- CENTRALE SOLAIRE A EBODOUMOU DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

- *L'installation du chantier y compris l'amenée et le repli du matériel ;*
- *Les études détaillées;*
- *les travaux préparatoires ;*
- *la construction du Champ photovoltaïque 4.5kwc;*
- *les Semelles et génie civil pour fixation;*
- *Accessoires d'interconnexion de raccordement et de protection des modules;*
- *Onduleur Chargeur (4KWC) 230V ;*
- *La construction d'un local technique et périmètre de sécurité ;*
- *installation et mise en fonctionnement des équipements.*
- *La production d'un dossier de recollement ;*
- *La formation d'un agent communal sur l'entretien du niveau 1 des installations ;*
- *Fournir une boîte à outil pour la maintenance.*

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage est de :

Nom du lieu bénéficiaire	Montant	
	Lots	en F CFA
Construction d'une mini Centrale Solaire à EBODOUMOU.	Unique	20 000 000

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un unique lot ci-après définis:

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA	Imputation
1	MEFOU ET AFAMABA	ESSE	Construction d'une mini-Centrale Solaire à EBODOUMOU.	Unique	20 000 000	56 27 100 02 641132 524112 821

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par le Ministère des Marchés Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022 ; MINDDEVEL) ; Imputations : **56 27 100 02 641132 524112 821**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du **Service des Marchés** dès publication du présent avis. B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Esse, auprès du **Service des Marchés** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Esse.

9. Remises des offres

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées au Service des Marchés de la Commune d'Esse, au plus tard le **02 Aout 2022 à 10 heures** et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008(BIS)/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 04 Juillet 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI- CENTRALE SOLAIRE A EBODOUMOU DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est :

Nom du lieu bénéficiaire	Lots	Délai d'exécution
Construction d'une mini-Centrale Solaire à EBODOUMOU.	Unique	3 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances d'un **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit les montants ci-après :

Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA	MONTANT CAUTIONNEMENT en F CFA
Construction d'une mini-Centrale Solaire à EBODOUMOU.	Unique	20 000 000	400 000

Valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et adressées à l'autorité compétente ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:

1. La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois;
2. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois;
3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère de l'Economie et du Commerce;
4. La quittance d'achat du Dossier d'Avis d'Appel d'Offres ;
5. Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) de Francs**, d'une durée de trois (03) mois;
6. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation des marchés publics;
7. Une attestation pour soumission(APS) délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire est affilié à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale;
8. Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire est enregistré à l'administration fiscale;
9. Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;
10. Plan de localisation timbré (fiscal) ;
11. Attestation d'Immatriculation timbrée (fiscal) ;
12. L'attestation de visite de site signée par le maître d'ouvrage ou sur l'honneur.

L'Offre technique devra être conforme aux prescriptions du présent dossier, l'offre Financière devra comporter entre autres les éléments suivants:

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de la cautionnement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu à la Salle des Actes de l'Hôtel de Ville d'Esse, le **02 Aout 2022** à **11 Heures** par la Commission.
L'ouverture des plis se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou

2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation Générale des offres.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux p
Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non co

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la ren

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Chef Servi

- ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit dans le respect des textes en vigueur, en cas de nécessité, d'apporter tout

**NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALEE P
AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 67**

COMMUNE DE BIWONG BANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/A0NO/PU /C.BBANE/ SG/CIPM / 2022 DU 23/06/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DANS LA LOCALITE DE NGOA.EHELE, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2022, le Maire de la Commune de Biwong Bane, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction d'un hangar de marché dans la localité de Ngoaékélé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après:

ETUDES - TRAVAUX PREPARATOIRES ;

TERRASSEMENTS ;

FONDATIONS

MACONNERIE - ELEVATION ;

CHARPENTE - COUVERTURE;

MENUISERIE - BOIS ;

MENUISERIE METALLIQUE ;

PEINTURE ;

VITRERIE ;

ELECTRICITE ;

ASSAINISSEMENT.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de 15 000 000 (Quinze millions) francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine de Bâtiments et travaux publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) M NDDEVEL, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation numéro

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services techniques de la Commune de Biwong Bané, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Chef des Services Techniques de la Commune de Biwong Banc tél. : 650 893 911 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) FCFA**, à la Recette Municipale de Biwong Bane, représentant les frais d'acquisition dudit dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Biwong Bané contre récépissé, **au plus tard le 20/07/2022 à 13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/A0NO/PU/C.BBANE/SG/CIPM / 2022 DU 23/07/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DANS LA LOCALITE DE NGOAEKELE, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. »

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 350 000 (Trois cent cinquante mille) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 20/07/2022 à 14heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de délibération de la mairie de Biwong Bane. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les offres remises seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel c/ Offres sont les suivants :

Absence de la caution de soumission

Absence d'une capacité financière de Dix millions (10 000 000) Frs CFA

Fausse déclaration ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le BQP ;

Absence ou non-conformité d'une pièce de l'offre administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des plis

Dossier non produit en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ;

Entreprise frappée d'une décision d'exclusion ;

Note technique inférieure à 70% de « oui », soit 16 « oui »;

Dossier technique incomplet ;

Offre financière incomplète.

Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non).

Ils portent sur

présentation générale de l'offre;

Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire (avec photos);

Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO ;

organisation, planning, compréhension du projet ;

délai d'exécution des travaux ;

références dans les travaux similaires ;

personnel d'encadrement;

matériel de chantier.

Toute offre technique ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Services Techniques de la Commune de Biwong Banc. Tél. 650 983 911.

Additif à l'appel d'offres.

Le Maire de la Commune de Biwong-Bané, Autorité contractante, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

BIWONG-BANE le 23 Juin 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE ESSE

COMMUNIQUE N°007/C/COM-ESSE/SG/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/COM-ESSE/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1): NSIMI-YETOULOU;- (LOT 2): EBODOUMOU; DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Par DECISION MUNICIPALE N°008/DM/COM.ESSE/SG/SM/2022 DU 22 Juin 2022

Soumissionnaire	Téléphone	Boite postale	Operations	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Délai d'Exécution	Observations
GROUPEMENT DREAMS ENGINEERING & SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NNN en abrégé << DREAMS NNN>>.	697 000 289	696 Douala	Travaux de construction d'une mini-centrale solaire dans la localité suivante :- (LOT 1): NSIMI-YETOULOU dans la Commune d'Esse, Department de la Mefou et Afamba, Region du Centre.	17 999 150	17 999 150	Quatre-vingt-dix (90) jours	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante ;

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offre National Ouvert susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Esse, pour l'établissement de la Lettre Commande.

Article 2 : Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

ESSE le 22 Juin 2022

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 014/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2022 DU 06/05/2022 RELATIF À L'INTERCONNEXION ET AU CÂBLAGE INFORMATIQUE DES GUERITES DES DÉPÔTS SCDP DE NSAM-YAOUNDÉ, DE BAFOUSSAM ET DE BESENGUE-DOUALA ;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

RANG	SOUSSIONNAIRES	NOTE TECHNIQUE SUR 100	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS
1 ^{er}	RESOTEL Sarl BP : 11760 DOUALA	5 critères validés sur 5, soit 100%	76 499 412	Quatre (04) mois
2 ^{ème}	GROUPEMENT RESYTAL/MATRIX TELECOMS BP : 4124 YAOUNDE	4 critères validés sur 5, soit 80%	76 661 532	

Le Directeur Général de **RESOTEL Sarl BP : 11760 DOUALA**, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 30 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0166/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 20 JUIN 2022
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION DES DOCUMENTS DE
PROJETS BAMBOU DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LA FILIERE DU BAMBOU AU CAMEROUN.**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU FONDS COMMUN - PSFE, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet, la sélection d'un cabinet chargé de l'élaboration des documents de projets bambou de la stratégie nationale de la filière du bambou au Cameroun.

2. Consistance des prestations

Objectif général

L'objectif général est d'élaborer quatre (04) documents de projets bambou.

Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira :

- d'élaborer le projet de promotion des exploitations durables du bambou dans les Régions du Centre et du Sud pour l'approvisionnement légal des marchés ;
- d'élaborer le projet de création des plantations de bambou dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord ;
- d'élaborer le projet de renforcement des capacités des artisans de la filière bambou dans la chaîne de valeur ameublement ;
- d'élaborer le projet de production du charbon de bambou pour l'approvisionnement des marchés urbains.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation s'élève à **vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-dix mille trois cent soixante-quinze (23 790 375) Francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux prestataires, qui ont été pré-qualifiés après l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 0033/AAMI/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 du 16 novembre 2021 relatif au recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des documents de stratégie nationale de la filière du bambou ainsi que les projets y relatifs, listés dans le tableau ci-après :

N°	Soumissionnaires	Score	Rang	
1	GDC	83,5	1 ^{er}	Qualifié
2	CGIS	74	2 ^{ème}	Qualifié
3	CARFAD	70	3 ^{ème}	Qualifié

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Commun - PSFE, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National peut être consulté et retiré par les soumissionnaires suscités, aux heures et jours ouvrables, dès publication du présent avis, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA** au titre des frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, sera déposée contre récépissé au ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, porte 807 du 8ème étage) de l'Immeuble Ministériel n° 2, au plus tard le **09 août 2022 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0166/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 20 JUIN 2022
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS
BAMBOU DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LA FILIERE DU BAMBOU AU CAMEROUN.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

8. Délai de Livraison

La durée totale de l'activité est de quatre (04) mois, jusqu'au dépôt des documents finaux de projets bambou.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent soixante-quinze mille huit cent (475 800) FCFA**, établie par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, ci-après, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datée de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **09 août 2022 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Fonds Commun dans la salle des conférences de la Coordination du Fonds sise au 2^{ème} étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

La Commission examinera la conformité des pièces administratives. Seules les offres dont le dossier administratif est conforme seront retenues et ensuite évaluées.

a. Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après quarante-huit (48) heures accordées aux soumissionnaires après l'ouverture des offres ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- absence de la caution de soumission ;
- absence de la déclaration d'engagement suivant le modèle joint ;
- note technique strictement inférieure à 70 points sur 100.

b. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée selon les critères essentiels ci-dessous définis :

N°	CRITERES	NOTES
1	Présentation générale des Offres	5
2	Références du cabinet	25
3	Organisation et méthodologie d'exécution de la mission	10
4	Observations et suggestions sur les termes de référence	10
5	Qualifications et expériences des experts mobilisés pour la mission	50
TOTAL		100

N.B : Toute offre technique dont la note est inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) sera éliminée.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre serait reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres pour l'essentiel et qui aura soumis l'offre évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 807) sis à l'immeuble ministériel n° 2.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 20 Juin 2022

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/ AONO/FR/CIPM/2022 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE (LOT 1 : ASSURANCE AUTOMOBILE ; LOT 2 : ASSURANCES INDIVIDUELLE ACCIDENTS, GLOBALE DOMMAGES, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE), EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier communique :

Les soumissionnaires ci-dessous sont désignés attributaires des lettres commandes du dossier d'appel d'offres national ouvert n°008/ AONO/FR/CIPM/2022 pour la fourniture des prestations d'assurance (Lot 1 : Assurance automobile ; Lot 2 : Assurances individuelle accidents, globale dommages, tous risques informatiques et responsabilité civile chef d'entreprise), en procédure d'urgence, suivant le détail ci-après :

Soumissionnaires	N° Lot	Note technique	Montant TTC	Rang	Observations
CHANAS ASSURANCES	Lot1	7/8	18 000 300	1 ^{ier}	Offre moins disante
ATLANTIQUE ASSURANCES	Lot 2	7/9	4 241 738	1 ^{ier}	Offre moins disante

Ces soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au Fonds Routier pour l'établissement des lettres commandes y relatives.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	N° Lot	Note technique	Montant TTC	Rang	Observations
ROYAL ONYX INSURANCE	Lot 1	7/8	18 603 911	2 ^{ième}	Offre plus disante
SAAR ASSURANCES		8/8	22 471 978	3 ^{ième}	
SAAR ASSURANCES	Lot 2	9/9	4 267 637	2 ^{ième}	Offre plus disante
CHANAS ASSURANCES		8/9	5 802 797	3 ^{ième}	

Les soumissionnaires non retenus sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier sous quinzaine, sous peine de destruction. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMUNIQUE N°0009/C/ J1201/CNG/SG/ST/SIGAMP DU 24 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° N°006/LC/CNG/SG/SIGAMP/2022, PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CNG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 17/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE ARTISANALE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

DECISION N°0032/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2022 du 24 juin 2022

et conformément aux dispositions de la demande de cotation N°001/DC/CNG/SIGAMP/CIPM/2022, susmentionné, le résultat de la

DESIGNATION DU PROJET	LOTS	ENTREPRISES	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC	DELAI (MOIS)
EQUIPEMENT DE LA CASE ARTISANALE DE NGOUMOU	unique	MACAO TRADING COMPAGNY, TEL : 675 02 73 39/697 61 33 23	16 516 125	02 MOIS

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre

NGOUMOU le 24 Juin 2022

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N°1292-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 21/04/2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0652-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta** du 30 juin 2022,

la lettre-commande relative aux travaux de réfection des toilettes de l'aérogare passagers de l'Aéroport de Ngaoundéré, a été attribuée à la société **ETS MIRACLE DRILLING**, Tél : **695 22 97 31/ 677 47 17 45**, pour un montant toutes taxes comprises de **dix-huit millions huit cent quarante-cinq mille six cent soixante-quatorze (18 845 674) FCFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois et trois (03) semaines**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE D'AMBAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°011/AONO/PU/RS/DVNT/CAMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022 DU 06/06/2022 POUR LA PREMIERE
PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ D'ABANG-MINKO DANS LA COMMUNE
D'AMBAM**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de développer ses infrastructures et pour l'amélioration des coctleot . i5 ; tteptree e son personnel communal, le Maire de la Commune D'AMBAM lance pour le compte de sa Commune un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la première phase des travaux de construction du marché d'ABANG-MINKO D'AMBAM comprenant 03 blocs de 26 boutiques chacun, 01 hôtel de 30 chambres en rez- de-chaussée et d'un bloc de toilettes compartimentés dans la Commune d'Ambam, département de la VALLEE DU NTEM.

2. Consistance des prestations

travaux comprennent notamment :

Installation du chantier ;

Travaux préliminaires ;

Terrassement ;

Travaux en béton et béton armé

Travaux de maçonnerie ;

Etanchéité et isolation

Charpente, couverture et faux plafond ; Revêtements durs ;

Plomberie ;

Electricité ;

Menuiserie métallique ;

Menuiserie aluminium et bois ;

Peinture ;

VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de

- LOT 1 ; Construction des 03 blocs de boutiques de 26 boutiques chacun et le bloc de toilettes 288 626 125 (Deux cent quatre-vingt-huit millions six cent vingt-six mille cent vingt-cinq) francs CFA TTC ;

- LOT 2 : Construction de l'hôtel de 30 chambres : 173 416 043 (Cent soixante-treize millions quatre cent seize mille quarante-trois) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en deux lots

LOT 1 : Construction des 03 blocs de boutiques de 26 boutiques chacun et le bloc de toilettes ;

LOT 2 : Construction de l'hôtel de 30 chambres. NB ; Un soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la structure interne de gestion Administrative des marchés Publics (SIGAMP) de la Mairie d'Ambam sis à la bibliothèque municipale, derrière la préfecture d'Ambam, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Mairie d'Ambam sis à la bibliothèque municipale, derrière la préfecture d'Ambam, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 180 000 (Cent quatre-vingt mille francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune D'AMBAM. Cette quittance donne droit à la soumission de (02) deux lots.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie D'AMBAM auprès du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté pour la réception desdites offres, **au plus tard le 30 juin 2022 à 14 heure, 00 heure** locale et devra porter la mention suivante

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/A0NO/PU/RS/DVNTICAMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP12022DU
06/06/2022 POUR LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE D'ABANG-MINKO
DANS LA COMMUNE D'AMBAM »**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de six (06) mois pour le lot 1 et quatre (04) mois pour le lot 2, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations,

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à

LOT 1 : Construction des 03 blocs de boutiques de 26 boutiques chacun et le bloc de toilettes 5 772 522 (Cinq millions sept cent soixante-douze mille cinq cent vingt-deux) francs CFA,

LOT 2 : Construction de l'hôtel de 30 chambres 3 468 320 (Trois millions quatre cent Soixante-huit mille trois cent vingt) francs CFA ;

d'une validité de quatre-vingt-dix (90) jours, au-delà de la date limite de validité des

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres,

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administrative, techniques et financières **aura lieu le 30 juin 2022 à 15heures 00, heure** locale par la commission interne de Passation des Marchés de la Commune D'AMBAM dans la salle de lecture de la bibliothèque municipale. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

Offre administrative

l'absence ou non-conformité d'une pièce administrative requise 48 heures après l'ouverture des Offres ;

la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ; une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée.

L'absence de la caution de soumission.

Offre technique

offre technique incomplète ;

une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ; n'avoir pas de chantier abandonné ;

Note de l'offre technique inférieure à 27 sur 38.

Offre financière

- offre financière incomplète ;

- absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

la situation financière ;

l'expérience ;

le personnel ;

les matériels.

14. Attribution

Le Maire de la Commune D'AMBAM attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie D'AMBAM, au Secrétariat General ou au Secrétariat de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Mairie d'Ambam sis a la bibliotheque municipale, demere la préfecture d'Ambam.

AMBAM le 7 Juin 2022

Le MAIRE

LOMO OVONO Samson

COMMUNE DE BAMENDA 3E

PUBLICATION OF RESULTS AFTER OPENING AND ANALYSIS OF BIDS RELATING TO OPEN REQUESTS FOR QUOTATION N°002/RQ/B1IIC/BIIICITB/2022 OF 04/02/2022 FOR THE REHABILITATION OF G.N.S NIBUNG(A BLOCK OF 3 CLASSROOMS AND OFFICE) IN BAMENDA III SUB-DIVISION IN MEZAM DIVISION

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

The Lord Mayor of Bamenda III Council, Contracting Authority of Bamenda III Council hereby informs the general public and bidders in particular of the results of REQUEST FOR QUOTATION N° 002/RQ/BIIIC/BIIICITB/2022 of 04/02/2022 FOR THE REHABILITATION OF G.N.S NIBUNG (A BLOCK OF 3 CLASSROOMS AND OFFICE) IN BAMENDA III SUB-DIVISION IN MEZAM DIVISION.

SN	Description	Successful Bidder	Amount TTC (FCFA)	DURATION
1	Results of open REQUEST FOR QUOTATION N° 002/RQ/BIIIC/BIIICITB/2022 of 04/02/2022 FOR THE REHABILITATION OF G.N.S NIBUNG (A BLOCK OF 3 CLASSROOMS AND OFFICE) IN BAMENDA III SUB DIVISION IN MEZAM DIVISION.	ROYAL DIVINE ENTERPRISE	14,590,713	NINETY (90) DAYS

Successful bidder(s) are (is) requested to report within three days from the day of publication of this to the contracting Authority with an acceptance letter for the formalization of their Jobbing Orders while the unsuccessful bidders are invited to come and withdraw their files within fifteen (15) days or they will be purely and simply destroyed (NOT APPLICABLE).

S/N	Description	Unsuccessful bidder(s)	REMARKS
			Lone Bidder

BAMENDA le 10 Mars 2022

Le MAYOR

FONGU CLETUS

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**COMMUNIQUE N°A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2022 DU 17/06/2022. PORTANT
PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE
N°002/CD/GG/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2022 DU 16/05/2022 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ
N°001921/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5 DU 04/05/2022 POUR L'ACQUISITION DES LIVRES
DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES/SOCIAL STUDIES, AU BÉNÉFICE DES ÉLÈVES DU NIVEAU 3
DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES DU
CAMEROUN FINANCEMENT : BF 2022 (IMPUTATION 56-15-102-02-290001-360640).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Éducation de Base (Maître d'Ouvrage), communique :

Par décision N°0318/B¹/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2022 du 17/06/2022, la société **CENTRALE LOGISTIQUE SARL** B.P 15358 Douala, Tél. : **699 34 02 49** a été déclarée adjudicataire du marché relatif à la Consultation Directe n°002/CD/GG/MINEDUB/CIPM/Exercice 2022 du 16/05/2022 ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI DE LIVRAISON
Acquisition des livres de Sciences Humaines et Sociales/Social Studies au bénéfice des élèves du niveau 3 des écoles primaires publiques francophones et anglophones du Cameroun	179 998 515 (Cent soixante-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq-cents quinze francs)	100 (cent) jours

La société concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 17 Juin 2022

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°016/C/FEICOM/DG DU 29 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRE POUR LA FOURNITURE DES ENCRE AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°016/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELA D'EXECUTION
ETS KAMI & FILS , BP : 2939 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 674 56 46 46	CINQUANTE-UN MILLIONS NEUF CENT TRENTE-DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT ET UN (51 932 421) FRANCS CFA TTC	VINGT ET UN (21) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

PREFECTURE DE LA MEZAM

PUBLIC NOTICE PUBLIC NOTICE N° 003/PN /E-29/EFAS/MDTB/PIB/2022 OF 12 MAI 2022 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 003/ONLT/E-29/EFAS/MDTB/BIB/2022 O29/03/2022 FOR SURFACE RENDERING OF THE ROAD SECTION, UP STATION CATTLE MARKET- WHITE HOUSE NICO IN BAMENDA I SUB DIVISION IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE PROJECT OWNER: THE PRINCIPAL GTHS BAMENDANKWE FINANCING: MINESEC PUBLIC INVERSTMENT BUDGET (PIB) 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**THE SENIOR DIVISIONAL OFFICER FOR MEZAM ANNOUNCES:**

By Decision N° 003/AD/E-29/EFAS/MDTB/PIB/2022 of 10/05/2022 Bearing the Award of Jobbing Order relating to the OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ON1T/E-29/EFAS/MDTB/PIB/2022 o1 29/03/2022 for surface rendering of the road section, up station cattle market- white house NICO in Bamenda I Sub Division in Mezam Division of the North West Region by Emergency Procedure

The undermentioned enterprises, have been declared winner of the jobbing Order.

NAME OF PROJECT	SUCCESSFULL BIDDER	AMONT FCFA TTC	DURATION
For surface rendering of road section, up sation cattle market white house NICO in Bamenda 1 Sub Division Mezam of the North West Region by Emergency Procedure	AFUHCAM ENGINEERING CO.LTD	56.540.887	90 Days

The above Enterprise is hereby invited to report at publication of this release to the Secretariat of the Senior Divisional Office for Mezam to sign the draft jobbing orders.

In addition, bidders who were not successful are requested to withdraw their files within 1 5 days. After this deadline, they will be destroyed.

le 12 Avril 2022

Le PRÉFET

MOOH Emile Simon

COMMUNE DE MONATELE

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N° 004/DCE/CM/CIPM/2021 DU 27 JUIN 2022.SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°002845/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AJSL DU 27 JUIN 2022 RELATIVEMENT AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE ELIG-AMBASSA-TALA-EYEN MEYON- LIMITE ELIG-MFOMO (6.7 KM) AVEC BRETelles CARREFOUR NKWAT-AKAK-LIMIE ELIG MFOMO ET EYEN MEYONG—PKAPNDING (2, KM) TOTAL : 8.7 KM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Monatéle communique :**

Par décision Municipale n ° 021/DM/CM/SG/06/2022 DU 29 JUIN 2022, les entreprises suivantes ont été retenues pour la réalisation des projets ci- après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE ELIG-AMBASSA-TALA-EYEN MEYON- LIMITE ELIG-MFOMO (6.7 km) AVEC BRETelles CARREFOUR NKWAT-AKAK-LIMIE ELIG MFOMO ET EYEN MEYONG—PKAPNDING (2, km) TOTAL : 8.7 km,	ETS PAULINE ET MAMA BP : 000 YAOUNDE Tél : 652 25 05 57	89 999 406	quatre (04) mois

Le Directeur de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au service technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution.

Les entreprises non retenues sont priées de passer retirer ses offres, sous huitaine dès publication du présent communiqué, sous peine de destruction sans qu'il ait lieu à réclamation.

MONATELE le 30 Juin 2022

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE DE MENGONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°0004/AONO/PU/SP/CDPM/MVILA/2022 DU 25 / 05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA
DÉLÉGATION D'ARRONDISSEMENT D'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DE MENGONG,
ARRONDISSEMENT DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2022 dans la Commune de MENGONG, le Préfet de la Mvila lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'Achèvement de la Délégation D'Arrondissement de Mengong, Département de la Mvila, Région du sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et comprennent notamment :

TRAVAUX PREPARATOIRES

MACONNERIE POUR SUPER STRUCTURE REVETEMENT,

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de 6 000 000 (SIX millions) de francs CFA et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires observés ces cinq dernières années dans le Département de la Mvila et ailleurs. Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2022 du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER).

6. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Ebolowa (Secrétariat Particulier), téléphone : 222 28 31 60, ou au site web de l'ARMP (WWW.ARMP.CM) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres (DAO) s'obtient à la Préfecture d'Ebolowa (Service de la SIGAM), téléphone : 222 28 31 60, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **12000(Douze mille) francs CFA**. Après de la commission des marchés ils se feront enregistrer avec leur adresse complète Boite postale, téléphone, Fax, E-mail

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Préfecture **Au plus tard le 28 juin 2022 à 14 heures** et devant porter la mention ci - après :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000
41AONO/PU/SP/CDPM/MVILA/2022 DU 25/05/2020 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA DELEGATION
D'ARRONDISSEMENT D'AGRICULTURE DE MENGONG, DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DEPARTEMENT
DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Délai de Livraison

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante des Marchés Publics de la Mvila pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit 90 jours calendaires indépendamment du nombre de lots.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de 120 000 (Cents Vingt mille) francs CFA, valable (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent avis sera publié dans le journal des Marchés ARMP et à la Préfecture.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunions de la Préfecture **le 28/06/2022 à 15heures 30 minutes**. La Commission départementale de Passation des Marchés Publics de la Mairie procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Abandon d'un marché public dans le territoire national ;
- Pièces administratives :
 - Absence de la caution de soumission ;
 - Absence d'une pièce Administrative après les 48 heures prévues pour la régularisation ;
 - La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Offre technique :
 - Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
 - Offre technique incomplète ;
 - Non présentation du matériel minimal requis (un pick-up de liaison en propre ou en location)
 - Fausse déclaration, documents falsifiés ;
 - Le non-respect de deux (02) critères essentiels.
- Offre financière :
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Offre financière incomplète ;
 - L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ; La non-conformité au modèle de soumission ;

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:

1. La capacité financière ; présentation d'une attestation de capacité financière au moins égale aux deux-tiers (2/3) du coût prévisionnel du projet ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des quatre (04) dernières années) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement un conducteur des travaux, (Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois (03) ans d'expérience minimum);
4. Un Chef chantier, (Technicien du génie Civil ou du Génie Rural, trois (02) ans d'expérience minimum);
5. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) Pick up de liaison, un (01) camion benne, une (01) dame sauteuse ou manuelle,
6. La méthodologie d'exécution des tâches.

14. Attribution

Le Préfet du Département de la Mvila attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture

EBOLOWA le 25 Mai 2022

Le PRÉFET

MVOGO SYLYAC-MARIE

COMMUNE DE JAKIRI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER 02/ONIT/JAKIRI COUNCIL/JCLTB/2022 THE REHABILITATION OF THE INSPECTORATE OF BASIC EDUCATION(IBE)IN JAKIRI MUNICIPALITY,BUI DIVISION OF THENORTH-WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2022 Public Investment Budget(PIB of the ministry of Basic Education), the Mayor of Jakiri Council "Contracting Authority* hereby launches by emergency procedure an open National Invitation to Tender for the rehabilitation of the inspectorate of Basic Education In Jakiri Municipality. This invitation to tender includes as follows:

S/N	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Duration in months
01	Rehabilitation of the inspectorate of basic education (IBE)	Jakiri Municipality	493,750	24,687,500	IX03223	04

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of rehabilitating the inspectorate of Basic education in Jakiri Municipality, Bui Division. The works include the following:

2.

Lot 100: Preliminary works

Lot 200: Earth works

Lot 300: Foundation

Lot 400: Wall Masonary

Lot 500: Roofing/Ceiling works

Lot 600: Metallic/ Wood works

Lot 700: Painting

Lot 800: Plumbing / Sanitary works

Lot 900: Electricity

3. Cout Prévisionnel

Project Amount 24,687,500

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

N / A

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned,

7. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Basic Education for the 2022 financial year assigned to the Mayor of Jakiri Council as Contracting Authority with Budget Heads N°:

8. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Mayor's private secretariat TEL; 650 612472/671 385021.

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Jakiri Council, at the Mayor's private secretariat. Telephone N° 650612472/671 385021 as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (50 000) Fifty thousand CFAfrancs, payable at the Jakiri Council Treasury representing the cost of purchasing the tender file, tel; 671 385021

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07(Seven) copies including 01(one) original and 06(six) copies marked as such, should reach the Jakiri Council at the Mayor's private secretariat, not later than the **22/07/2022 at 12 noon local time**. It should be labeled as follows:

11. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be three(03) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of FCFA 493,750 (four hundred and ninety-three thousand seven hundred and fifty France) issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three(03) months nor be produced before the signing of the tender notice.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond issued by a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

13. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three(3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

14. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase, The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall take place on the **22/07/2022 at 11:00 AM** local time, by the Jakiri Council Internal Tenders Board in the Council Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

15. Critères d'évaluation

evaluation criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled is to be admitted for evaluation according to the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder, They refer especially to:

- Absence of bid bond
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents • A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder
- Two Bids same per
- Incomplete financial file
- Technical assessment mark lower than 75% of YES
- Non acquisition offender file from the Jakiri council treasury

Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender

The Criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- ? General presentation of the tender files;
- ? References of the company in similar achievements;
- ? Experience of supervisory staff;
- ? Logistics (Equipment);
- ? Methodology;
- ? Financial capacity;
- ? Attestation of site visit signed by the Contractor with pictures
- ? Report of site visit signed by the Contractor
- ? The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- ? Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- ? Pre-Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the provisions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99(a) of the public contracts code)

17. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of(ninety)90 daysfrom the deadline set for the submission of bids

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Mayor's private secretariat.

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 24 Juin 2022

Le MAYOR

WIRNGO KIBO Buba

COMMUNE DE JAKIRI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 07/ONIT/JC/JCITB/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF TWO (02) PERMANENT CATTLE CRUSHES EACH IN TAN (LOT 1) AND MANTUM (LOT 2) JAKIRI SUB DIVISION, BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

The LORD MAYOR OF JAKIRI COUNCIL, (Contracting Authority) within the frame-work of the 2022 Budget hereby launches by emergency procedure an open national invitation to tender FOR THE CONSTRUCTION OF TWO (02) PERMANENT CATTLE CRUSHES EACH IN TAN (LOT 1) AND MANTUM (LOT 2) JAKIRI SUB DIVISION, BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

S/N	Subject	square	bid Bond	Tender Fee	Estimated cost of project
1	CONSTRUCTION OF TWO (02) PERMANENT CATTLE CRUSHES (LOT 1)	TAN	160,000	16,000	8,000,000
2	CONSTRUCTION OF ONE (01) PERMANENT CATTLE CRUSHES (SET 2)	MANTUM	160,000	16,000	8,000,000

2. Consistance des prestations

Lot 100: Preparatory works and studies
 Lot 200: Earth Works
 Lot 300: Foundation
 Lot 400: Concrete pillars
 Lot 500: Metallic works
 Lot 600: Drainage works

3. Cout Prévisionnel

The provisional amounts after studies for the various lots stand as follows:
 > LOT 1= Eight million francs (8,000,000 frs)
 > LOT 2= Eight million francs (8,000,000 frs)

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

S/N	Subject	square	bid Bond	Tender Fee	Estimated cost of project
1	CONSTRUCTION OF TWO (02) PERMANENT CATTLE CRUSHES (LOT 1)	TAN	160,000	16.000	8,000,000
2	CONSTRUCTION OF ONE (01) PERMANENT CATTLE CRUSHES (SET 2)	MANTUM	160,000	16.000	

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified enterprises of the Republic of Cameroon, with the necessary financial capability, technical and professional expertise in Public works (construction domain)

7. Financement

This project shall be financed by BIP 2022-MINEPIA,

8. Consultation du Dossier

The tender documents are available for consultation at the Jakiri council

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained upon presentation of a receipt showing payment of a non-refundable sum of 16,000 FCFA for each LOT at the Jakiri municipal treasury. The original copy of this receipt shall be included in the bidder's documents. On procuring the tender documents (DAO), bidders shall be duly registered with their full addresses indicating; P.O. Box; Fax; and Telephone numbers

10. Remises des offres

Bids for each LOT written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in Seven (7) copies (01 original and 06 copies) marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes, that is. A; Administrative Documents, B: Technical file and C: Financial file. The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach JAKIRI COUNCIL at the Mayors Secretariat, not later than 01/07/2022 at 12.00 am and note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic. Tel: 650612472/671385021

The sealed pack (outer envelope) shall bear the following inscriptions:

**«OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 07/ONIT/JC/JCITB/2022 OF 24/06/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF TWO (02) PERMANENT CATTLE
CRUSHES EACH IN TAN (LOT 1) AND MANTUM (LOT 2) JAKIRI SUB DIVISION, BUI DIVISION OF THE NORTH
WEST REGION»**

(To be opened only during bids opening session)

11. Délai de Livraison

The deadline for the completion of the works shall be 3 months for each lot with effect from date of notification of the service order bearing information to start works.

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond that respects the model of this tender file, issued by a banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance at an amount of 160,000 FCF (One hundred and sixty thousand francs) for each LOT. Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later than fifteen (15) days after the award of the contract and those of successful bidders shall be retained until the required performance guarantee for good execution is provided. The validity period for the Bid Bond shall be 30 days.

13. Recevabilité des Offres

At the risk of being rejected, all documents shall be originals or certified true copies by the authorized issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers) presented in accordance with the Special Regulations of this invitation to tender. None of these should be more than three (3) months old as from the date of submission of offers except for CNPS Clearance whose validity can be less than 3 months, without double certification and not falsified. These shall be separated by coloured separators from each other, Any bid that shall not be in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible.

NB: The successful bidder shall file site installation present the originals of the respective documents for strict verification of their authenticity.

14. Ouverture des Plis

The offers shall be opened at the JAKIRI COUNCIL Internal Tenders Board in a single phase on the **27/07/2022 at 1 pm local time** in the conference hall of JAKIRI COUNCIL in the presence of bidders or their representatives who have full knowledge about the bids submitted. ONLY BIDDERS or their duly authorised representatives with a sound knowledge of their bids shall attend the bid opening session. Any bid that shall not comply with the requirements of the tender file shall be rejected.

15. Critères d'évaluation**-EVALUATION CRITERIA**

Tender conformity shall be evaluated as per the following

A) Eliminary Criteria.

- Failure to produce or replace an element of the administrative file within forty eight hours in the case of absence or non-conformity of this document;
- Deadline for delivery higher than prescribed
- False declaration or falsified documents
- Absence or insufficient bid bond
- A bid with an external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder
- Incomplete financial file
- Change of quantity or unit
- Non respect of 75% of essential criteria
- Offer above the provisional amount for each LOT
- Non acquisition of Tender file out of Jakiri council

B. Essential Criteria.

The preliminary evaluation shall be binary and based on the following essential criteria:

General presentation of the bids

Experience of the enterprise.

Quality of personnel and management of the company

Attestation and report of site visit

Technical equipment

Special Technical clauses initialed in all the pages and the last page signed stamp and dated

Special Administrative Clause completed and initialed in all the pages and the last page

Signed stamped and dated.

Methodology for the execution of works

Financial capacity and other financial bearings

16. Attribution

The job shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest realistic bid and technical quality. (See article 33 of the public contracts code. A bidder can be awarded the two lots

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids which shall be valid for a period of ninety (90) days with effect from the deadline for the submission

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the JAKIRI COUNCIL main office. Mayor private Secretariat 650 61 24 72

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 24 Juin 2022

Le MAYOR

WIRNGO KIBO Buba

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE ISSUE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 DU
21/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE DIX(10) MOTOS TRICYCLE À L'INSTITUT DE RECHERCHE
AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRAD)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,
Par décision n° 03 du 01^{er} Juillet 2022, La Société **ETS LE MONTAGNARD-DLF, B.P : 5645 Yaoundé, Tél : 677 84 58
10/699 70 76 63, N° Contribuable P015700574172M** a été retenue dans le cadre de l'exécution de la
Lettre-Commande, issue de l'Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence
N°03/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 du 21/04/2022 relatif à la fourniture de dix (10) motos tricycle
à l'IRAD.
Montant TTC : **19 735 875 (dix-neuf millions sept-cent trente-cinq mille huit cent soixante-quinze) F.CFA**
Délai d'exécution : **Trente (30) jours.**
Le Directeur Général de ladite entreprise est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent
communiqué au Service des Marchés, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet de Lettre-Commande.
Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires
non retenus.

YAOUNDE le 1 Juillet 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOE WOIN

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0180/AONR/CAPEF/CIPM/ /2022 DU 30 JUIN 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR MENER LES ETUDES EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DU MANIOC DE BATOURI (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF), lance un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un bureau d'études pour mener les études en vue de la mise en œuvre du projet de production et de transformation du manioc de Batouri.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent à mener les études en vue de la mise en œuvre du projet de production et de transformation du manioc de Batouri.

Lesdites prestations sont spécifiées dans les Termes De Référence (TDRs) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est **de quarante millions (40 000 000) francs cfa**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est restreinte aux bureaux d'études ci-après, retenus à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 0109/AMI/CAPEF/CIPM/2022 du 22 avril 2022:

N°	Bureau d'études pré-qualifiés	Adresses
1	ETS GLOBAL MIXTE	BP : 10185 Yaoundé Tel : 662 39 99 99
2	ETS KB SAP CONSULTING	BP : 5335 Douala Tel : 233 41 65 04
3	ETS GDC Sarl	BP : 20 020 Yaoundé Tel : 677 68 83 38/699 93 6371

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CAPEF, exercices 2022 et suivant, sur ligne d'imputation budgétaire n° 201100.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis à « place PARC REPIQUET », BP 287 Yaoundé, CAPEF Téléphone 222 22 20 17; Fax 222 23 09 77, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis à « place PARC REPIQUET », BP 287 Yaoundé, CAPEF Téléphone 222 22 20 17; Fax 222 23 09 77, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tel, seront placés sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 22 20 17, au plus tard le 04 Aout 2022 à 09 heures et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 0180 /AONR/CAPEF/CIPM /2022 DU 30 Juin 2022

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR MENER LES ETUDES EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DU MANIOC DE BATOURI

(En procédure d'urgence).

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois, à compter de la notification de l'ordre service de démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre, agréé par le Ministre des Finances ; et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de huit cent mille (800 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des Offres, acquitté à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de huit cent mille francs (800 000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, et entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours après le délai de 48 heures.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAPEF aura lieu le 04 Aout 2022 à 10 heures précises dans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des Offres financières se fera dans la même salle de réunion à une date ultérieure, sise à la CAPEF.

13. Critères d'évaluation**13.1-Critères éliminatoires**

Fausse déclaration, falsification des documents ;
Dossier Administratif incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;
Absence de caution de soumission
Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

13.2-Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;
Références du bureau sur les missions similaires ;
Plan de travail et méthodologie proposés dans les termes de référence ;
Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission.
Tout soumissionnaire n'ayant pas obtenu au moins 70 points sur 100 ne verra pas son offre financière examinée.

MÉTHODE DE SÉLECTION

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : Score définitif (S)

$S = St \times T + Sf \times P$, avec $Sf = Mn / M \times 100$

- Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant ;
- M est le montant de l'offre considérée.

Le score technique minimum requis est de 70 points sur 100. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres,

$T = 0,8$ et $P = 0,2$.

Le Président de la CAPEF attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; Autrement dit, celle ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 22 20 17.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MAGZI S.A/CIPM/2022 DU 1ER JUILLET 2022
POUR L'EXECUTION DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ROUTE DE
300 ML DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI (PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT :
BUDGET DE LA MAGZI S.A- EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour l'exécution de la première phase des travaux de construction d'une route de 300 ml dans la zone industrielle de Bonaberi**, Département du Wouri, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- les travaux préliminaires ;
- les terrassements généraux ;
- Etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent dix millions (110 000 000) de francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux comprennent un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises des travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget de la MAGZI S.A, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MAGZI S.A, service des Marchés, sise à MVAN au lieu-dit 1^{er} échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone **674 16 22 89** dès publication du présent avis au Journal des Marchés (JDM) de l'ARMP ou dans Cameroon Tribune.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenues. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la MAGZI S.A, Service des Marchés, sise à MVAN, BP. 1431 Yaoundé, **téléphone 674 16 22 89** sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels**, devra être déposée au Service des Marchés de la MAGZI, sis à MVAN contre récépissé, au plus tard le **25 Juillet 2022 à 12 heures précises**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :

« Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/MAGZI S.A/CIPM/2022 DU 1^{ER} JUILLET 2022 POUR L'EXECUTION DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ROUTE DE 300 ML DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI.

(Procédure d'urgence)

Financement : Budget de la MAGZI S.A - Exercice 2022

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent appel d'offres, est fixé à **cinq (05) mois calendaires**. Il court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 13 du DAO. Le montant de ladite garantie est de **deux millions deux cent mille (2 200 000) francs CFA** et est valable pendant **trente (30) jours** à compter de la date de dépôt des offres ou de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et elle aura lieu, **le 25 Juillet 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI (CIPM/MAGZI), dans la salle de conférence de la Direction Générale de la MAGZI, sise à Yaoundé, au lieu-dit MVAN 1^{er} échangeur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

1.1. Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures après ouverture des offres ;
- Absence de caution de soumission ;
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;

1.2. Offre technique :

- Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- N'avoir pas satisfait à au moins **20 critères sur 28** critères essentiels ;
- Dossier technique incomplet ou non conforme pour absence de la rubrique personnel, de la rubrique matériel, de la rubrique sur les références du soumissionnaire, de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- abandon d'au moins un chantier au cours des quatre dernières années (2018-2019-2020-2021) ou exclusion de la commande publique conformément aux listes publiées par le MINMAP et/ou l'ARMP.

1.3. Offre financière :

- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète.

2. Principaux critères essentiels

Les principaux critères de notation des candidats porteront sur :

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références 02 critères

B - Personnel d'encadrement 14 critères

C – Matériel 11 critères

D- Surface financière 01 critère

TOTAL 28 critères

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** (sans inclure, les cas échéant les rabais proposés) et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique de la MAGZI, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MABIEM AKOBORD CHRISTOPHE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001
/AONO-PU/CHUY/CIMP/2021 DU 30/06/2021 POUR LA FOURNITURE EN URGENCE DE 10 320 KITS
COMPLETS DE DIALYSE AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE (CHUY) AU TITRE
DE L'EXERCICE 2022. FINANCEMENT: MINFI / DGB EXERCICE 2022- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
DE L'ETAT**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de l'Unité d'Hémodialyse du CHUY, par décision n°22/0162/D/MINFI/SG/DGB/DPC du 28 janvier 2022, le Ministre a autorisé le mandatement de la somme de FCFA 400 000 000 (quatre cent millions), représentant la subvention de fonctionnement de l'Etat, au titre de l'exercice 2022. Le présent appel d'offre issu de ce financement porte sur **la fourniture en urgence de 10 320 kits de dialyse au Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres consistent à **l'acquisition de 10 320 kits de dialyse.** Une description sommaire de chacun des composants de dialyse. Les quantités figurent dans le cadre de devis quantitatif et estimatif.

Dialyseurs (2.1 m²=1320 en quantité ; 1.9m²=3432 en quantité ; 1.7m²=3792 en quantité ; 1.5m²=912 en quantité
1.3m²=432 en quantité et 1.1 m²=432 en quantité)

Membrane en polynéphron

Fibres, coque et empotage sans BPA

Stérilisation au rayon gamma en chaleur sèche sans oxygène

Embase transparente permettant de contrôler visuellement la présence de bulles d'air ;

Convenable pour les traitements suivants : HD, HF et HDF

Lignes à sang (veine adulte=9460 en quantité et veine pédiatrique =440 en quantité)

Pour hémodialyse

Stérilisation au rayon gamma ou à l'oxyde d'éthylène

Adaptées aux Equipement Surdial X

Cartouches de bicarbonate (9 920 en quantité)

Cartouche de bicarbonate de sodium pour dialyse

Parties supérieure et inférieure munies de filtres pour un traitement sécurisé

Poids de la poudre : 650g

Autonomie de la dialyse 4 heures

Set de branchement/Débranchement (7 850 en quantité), **composé au moins de**

Gants en latex 2 paires

Compresse

Sparadrap

Coton

Seringues 10 Cc et 20 cc

Solution de NaCl 0,9%

Deux

Capacités : 1000 ml (quantité=7880) et 500 ml (quantité=7880)

Concentré d'acide (quantité=3 960)

Composition : Na⁺, K⁺, Ca⁺, Mg, glucose, Cl, CHCOO

Capacité : En bidon de 10 litres

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quatre cent millions (400 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres ne comprend qu'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée **aux entreprises nationales spécialisées dans la fourniture des kits de dialyse et disposant de l'habilitation de livrer les composants compatibles aux générateurs SURDIAL X installés au CHUY.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du MINFI/DGB pour le compte de l'exercice 2022-Subvention de fonctionnement de l'Etat sur la ligne d'imputation budgétaire n° 2022 60 202 01 730083 464180.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au Secrétariat du Sous-Directeur des Finances et de la Comptabilité au nouveau bâtiment des services d'Accueil et d'Urgences du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Sous-Directeur des Finances et de la Comptabilité Financière du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, téléphone 673 43 62 84 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **200 000 (deux cent mille) FCFA au compte numéro « 335 988 » ouvert au nom de « Compte Spécial CAS – ARMP » à la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé au plus tard le **26/07/2022 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

**“Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO-PU/CHUY/CIPM/2022 du 30/06/2022
POUR LA FOURNITURE EN URGENCE DE 10 320 KITS COMPLETS DE DIALYSE AU CENTRE HOSPITALIER
ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE (CHUY)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets du présent appel d'offres est de **cent cinquante (150) jours**, dès notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. Le lieu de livraison au CHUY.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des finances et d'un montant de : **8 000 000 (Huit millions) F CFA.**

Et valable pendant cent vingt (120) jours pour à compter de la date limite de remise des offres ou trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront : obligatoirement être en cours de validité datant de moins de trois (03) mois.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une seule fois le **26/07/2022 à partir de 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, en sa salle de réunion.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non régularisation d'une pièce du dossier administratif dans le délai de 48 heures accordé par la CIPM après le dépouillement ;
- Absence d'une caution de soumission ;
- Absence d'une attestation d'un engagement certifiant la non péremption d'au moins douze (12) mois pour les consommables à partir des livraisons ;
- Absence de contrat ou d'agrément du distributeur ou de l'autorisation du fabricant pour les composants suivants : dialyseur, ligne, cartouche de bicarbonate ;
- Non-conformité à 100% des spécifications techniques des fournitures ;
- Absence de fiches techniques accompagnées des prospectus du fabricant pour les composants suivants : dialyseur, ligne, cartouche de bicarbonate ;
- Non satisfaction d'au moins 6 des 7 critères essentiels ;
- Absence d'un engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois (03) dernières.
- Ne pas figurer dans la liste des entreprises interdites de la commande publique.
- Non- compatibilité d'une des fournitures avec les générateurs SURDIAL X.
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires (au moins un marché) ;
- Qualification et conformités des fournitures proposées aux spécifications techniques ;
- Service après-vente ;
- Attestation de capacité financière au moins égale à 75% du montant prévisionnel de l'offre ;
- Méthodologie et planning d'exécution des prestations ;
- Acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué à l'offre qualifiée après l'évaluation administrative et technique et jugée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Sous-Directeur des Finances et de la Comptabilité au nouveau bâtiment des services d'Accueil et d'Urgences du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, téléphone : 679 60 90 27, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ESSOMBA ARTHUR

COMMUNE DE JAKIRI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 03/ONIT/JAKIRI COUNCIUJCLTB/2022 REHABILITATION OF JAKIRI INTEGRATED HEALTH CENTER IN JAKIRI MUNICIPALITY, BUI DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDEVEL
IMPUTATION
IX03224

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2022 Public Investment Budget (PIB of MINDDEVEL), the Mayor of Jakiri Council "Contracting Authority" hereby launches by emergency procedure an open National Invitation to Tender for the rehabilitation of the Jakiri Integrated Health Center in Jakiri Municipality. This invitation to tender includes as follows:

S/N Project	Locality	Amount for Project		Budget	Duration in
		bid bond	Amount	heads	months
01	Rehabilitation of the Jakiri integrated Health Center Jakiri Municipality	318,250	15,912,500	ix03224	03

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N°: 03/ONIT/JAKIRI COUNCIUJCITB/2022
REHABILITATION OF JAKIRI INTEGRATED HEALTH CENTER IN JAKIRI MUNICIPALITY, BUI DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION
FOR THE

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of rehabilitating of the Sub Divisional Hospital in Jakiri Municipality, Bui Division. The works include the following:

- Lot 1(K): Preliminary works
- Lot 2(K): Demolition Works
- Lot 300: Masonary and wood Works
- Lot 400: Tilling
- Lot 500: Roof/Ceiling waks
- Lot 600: Doors A Windows And Accessaies
- Lot 700: Metallic Works
- Lot 8(X): Painting
- Lot 900: Plumbing/Sanitary Works
- Lot 1000: Electricity

3. Cout Prévisionnel

Project Amount 15,912,500

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

N/A

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned.

7. Financement

The said Waks shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) MINDDEVEL for the 2022 financial year assigned to the Mayor of Jakiri Council as Contracting Authority with Budget Heads N°IX03224.

8. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Mayors private secretariat TEL:650612472

9. Acquisition du Dossier

The file should be obtained at the Jakiri Council, at the Service for the award of Public Contracts, Telephone N°GSO 612 472 as soon as this notice is published against payment of a nonrefundable sum of (30 000) Thirty thousand CFA francs, payable only at the Jakiri Council Treasury representing the cost of purchasing the tender file.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Jakiri Council at the Mayor's private secretariat, not later than the 22/07/2022 at 12.00 Noon local time. It should be labelled as follows;

11. Délai de Livraison

The maximum execution deadline shall be three (03) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of FCFA **318,250 (three hundred and eight thousand two hundred and fifty francs CFA francs)** issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond issued by a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

13. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three(3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

14. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall take place on the 22/07/2022 at 12:00AM local time, by the Jakiri Council Internal Tenders Board in the Council Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

15. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according to the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

- Absence of bid bond
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents;
- A bid with the external envelope carrying a signature mark leading to the identification of the bidder

- Two Bids with the same personnel

- Two Bids with the same
- Technical assessment mark lower than 75% of "Yes".
- Non acquisition of DAO out of Jakiri council

Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender.

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- ? General presentation of the tender
- ? References of the company in similar achievements;
- ? Experience of supervisory staff ;
- ? Logistics (Equipment):
- ? Methodology;
- ? Financial capacity:
- ? Attestation of site visit signed by the Contractor with pictures
- ? Report of site visit signed by the Contractor
- ? The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- ? Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped):
- ? Pre-Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

III Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria

16. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99(a) of the public contracts code).

17. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (Sixty) 60 days from the deadline set for the submission of bids.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Mayor's private secretariat.

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 24 Juin 2022

Le MAYOR

WIRNGO KIBO Buba

UNIVERSITÉ DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005390/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 30 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REHABILITATION DU RESEAU D'EAU AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
FS 461-390005-221109

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci de maintenir l'approvisionnement du campus I de l'Université de Douala en eau potable, le Recteur de l'Université de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation du réseau d'eau au campus I de l'Université de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent : la réhabilitation du réseau d'eau au campus I de l'Université de Douala et comprennent la réhabilitation du forage ; la Réfection des fuites sur l'ancien réseau d'eau ; l'installation d'une nouvelle canalisation en TPN et la réhabilitation d'une station de pompage de réserve.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **35 000 000 (trente-cinq millions) Toutes Taxes Comprises.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun justifiant d'une expérience établie en matière de d'installation des réseaux d'eau.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement de l'Université de Douala, sur la ligne budgétaire **FS 461-390005-221109** de l'exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphones 699 54 08 63/ 679 96 97 71/691 27 74 75, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphones 699 54 08 63/ 679 96 97 71/691 27 74 75 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 francs CFA (cinquante mille francs)**, au compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra être déposée de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphones 699 54 08 63/ 679 96 97 71/691 27 74 75, au plus tard **le 1^{er} Août 2022 , à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005390/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 30 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REHABILITATION DU RESEAU D'EAU AU CAMPUS II DE L'UNIVERSITE DE DOUALA ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **700 000 (sept cent mille) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement être datées de **moins de trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu **le 1^{er} Août 2022 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la CIPM au Campus I de l'Université de Douala.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Insuffisance de l'expérience requise ;
- Absence de la capacité financière exigée ;
- Non-respect d'au moins onze (11) des quinze (15) critères essentiels.

Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Propositions techniques et calendrier de livraison
- Le délai d'exécution (? 03 mois) ;
- Personnel d'exécution ;
- Moyens techniques et matériels demandés ;
- Expérience de l'entreprise.

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante, sous réserve que son offre ne contienne pas des prix anormalement bas par rapport au référentiel du marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphones 699 54 08 63/ 679 96 97 71/691 27 74 75 dès publication du présent avis.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 30 Juin 2022

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

COMMUNE DE JAKIRI

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE L, 04/ONIT/MINDDEVEL/JC/JCITB /2022
OF 24/06/2022 FOR THE SUPPLY OF ELECTRICITY NETWORK TO NZEREM - NYAM AND MBONJONG
VILLAGES IN JAKIRI SUB DIVISION, BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2022 Public Investment Budget, The Mayor of Jakiri Council, Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to Tender for the Supply of Electricity Network to Nzerem - Nyam and Mbonjong Villages in Jakiri Sub Division, Bui Division of the North West Region

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

Construction of MV Single Phase Line on a distance of 8,200m With 1x34,4mm² Almelec Cables.

Construction of MV/LV Single Phase Line on a distance of 473m With 1x34,4mm² Almelec and 4x25 Mm² Aluminum Twisted Cables.

Construction of an LV single phase line on a distance of 630 with 4x25mm² twisted Aluminum cable.

Supply and Installation of 02, H61-25KVA 17.32KV/B2 Single Phase Transformers.

The Sundry expenses will consist of:

- Clearing and pruning 8m width on each side of the network.
- Transportation of wooden poles, materials and workers.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 50000000 FCFA (Fifty million FCFA)

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

The work is as follows:

for the Supply of Electricity Network to Nzerem - Nyam and Mbonjong Villages In Jakiri Sub Division, Bui Division Of The North West Region

6. Participation et origine

Participation in this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

7. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the PIB MINDDEVEL 2020. Budget head number 54 2764 16 26 2254

8. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Jakiri Council, Contract Award Service, as soon as this notice is published

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Jakiri Council, Contract Award Service as soon as this notice is published against payment of the sum of 64,000 Francs CFA (Sixty-four thousand Francs CFA), payable at the Jakiri Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

10. Remises des offres

Each offer drafted In English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06(sy,copies marked as such,should reach the Jakiri Council, Contract Award Service not later than **22/07/2022,at 11: 00 am local time** and should carry the Registration:

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE N° 04/ONIT/JC/JCITB/2022 of 24/06/ 2022 FOR THE SUPPLY OF ELECTRICITY NETWORK TO NZEREM - NYAM AND MBONJONG VILLAGES IN JAKIRI SUB DIVISION, BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION”
TO BE OPENED ONLY DURING THEBID-OPENING SESSION**

11. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is three(03) months

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must Include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found In document No. 12 of the Tender File, of an amount of 1000000(One Million FCFA) and valid for thirty (30)days beyond the date of validity of bids

13. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced In accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three(3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond Issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of FinarKe..

14. Ouverture des Plis

The bids shall be open in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offer will take place on the **22/07/2022 at 12 am** local time, in the conference hall of the Jakiri Council Internal Tenders' Board, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

15. Critères d'évaluation**Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Elimination criteria

1. -Absence or non-conformity of an element in the administrative file;
2. -Deadline for delivery higher than prescribed;
3. -False declaration or falsified documents;
4. -Absence or Insufficient bid bond;
5. -A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the Identification of the bidder;
6. -Incomplete financial file;
7. -Change of quantity or unit;
8. -Non respect of 23/27(85%)of essential criteria;

B. Essential criteria

1. General presentation of the Tender Files;
2. Financial capacity;
3. References of the company in similar achievements;
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Certificate and report of site visit;
9. Special Technical Clauses initialed in all the pages;
10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

16. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 23/27(85%) of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 23/27(85%)of the essential criteria.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60)days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Jakiri Council's Contract Award Service. Phone 676 627 995

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 24 Juin 2022

Le MAYOR

WIRNGO KIBO Buba

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09BIS/AAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DE LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 30 186 01 641518

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines pistes agricoles de la Commune de Pitoa.

LOT N° 3 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : Carrefour IRFANA-MBOURA sur un linéaire de 4 km

Autorisation dépense : XX04024

Imputation Budgétaire : 56 30 186 01 641518

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis ainsi qu'il suit :

LOT N° 3 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : Carrefour IRFANA-MBOURA sur un linéaire de 4 km;

	SERIE 100 INSTALLATIONS
TM101	Installation du chantier
TM102	Amené et repli du matériel
	SERIE 200 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
TM 201	Débroussaillage
TM208a	Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt
TM210	Mise en forme de la plateforme y compris création des fossés et divergents en terre
	SERIE 300 ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
TM313	Fossés maçonnés
TM314	Enrochements
	SERIE 400 OUVRAGE D'ART
TM401a	Dalot triple en béton armé 3x2, 5x1,5 m
TM402a	Tête de dalot triple en béton armé 3x2, 5x1,5 m
TM407	

Fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière

TM 423a	Béton de propreté dosé à 150kg/m3
TM 423e	Béton dosé à 350kg/m3
	SERIE 500: SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
TM516	Panneaux de signalisation de type A
	SERIE 600; DIVERS
TM614	Maintien de la circulation

3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **vingt millions (20 000 000)** pour le lot n°3.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont repartis en **Un (01) lot** :

LOT N° 3 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : Carrefour IRFANA-MBOURA sur un linéaire de 4 km

Autorisation dépense : IX04024

Imputation Budgétaire : 56 30 186 01 641518

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres **est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le **BIP MINADER, EXERCICE 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la **Commune de PITO A.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis à la Commune de PITO A sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) Francs CFA paya**

9. Remises des offres

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont ;

> Volume 1 : Pièces administratives ;

> Volume 2 : Offre Technique ;

> Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la commission interne de passation des marchés de Pitoa, sis à la Commune de Pitoa **au plus tard le 22/07/2022 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09BIS/AAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR
L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DE LA COMMUNE DE PITO, A,
DEPARTEMENT DE LA
BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE :
lot N° 3 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Axe : Carrefour IRFANA-MBOURA sur un Linéaire de 4 km
Autorisation dépense ; IX04024
imputation Budgétaire : 56 30 186 01 641518
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront Irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Quatre cent mille (400 000) Francs CFA** et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du présent avis. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **22/07/2022 à partir de 11 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Pitoa, dans la salle de réunion de la Commune de PITO. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) soit 35 OUI sur les 49 possibles.

Offre financière

- Offre incomplète (Absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires BPU, devis quantitatif et estimatif DQE, sous détail des prix SDP)
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, DQE, SDP

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **07 critères** ;
- Méthodologie et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Visite des Lieux sur **02 critères** ;
- Situation financière sur **03 critères** ;
- Références de l'entreprise sur **05 critères** ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché sur **02 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée, soit 35 OUI sur les 49 possibles.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la

moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires**Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de PITOA.

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

GAROUA le 29 Juin 2022

Le MAIRE

ASTA Madeleine

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 POUR LE
BRANCHEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SECTORIEL (CFPS) D'EDEA AU
RESEAU ENEO**

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME
C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE)

IMPUTATION

CCM1277-01P

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Centre de Formation Professionnelle Sectoriel (CFPS), le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le branchement du Centre de Ntounda à Edéa au réseau ENEO.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de raccordement électrique par ligne triphasée et la construction d'un poste de transformateur au Centre de Formation Professionnelle Sectoriel (CFPS) de Ntounda à Edéa.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du raccordement électrique et de la construction d'un poste de transformateur au CFPS de Ntounda à Edéa est de cent millions (100 000 000) de francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises agréées auprès de la Société ENEO, régulièrement installées au Cameroun, qui disposent d'une expérience dans le domaine des travaux d'électrification.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources C2D de la convention de financement n°CCM1277-01P signé le 19 Décembre 2014 entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun et de ses Avenants.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Bureau des Appels d'Offres sis à la Sous-direction du Budget du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, situé au 3ième étage de l'immeuble ministériel de Nlongkak, téléphone en°222 20 45 81, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu, aux heures ouvrables, au Bureau des Appels d'Offres sis à la Sous-direction du Budget du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, situé au 3ième étage de l'immeuble ministériel de Nlongkak, téléphone en° 222 20 45 81, dès la publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public par le soumissionnaire, d'une somme non remboursable d'cent mille (100 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels et un CD contenant la version soft devra parvenir au Bureau des Appels d'Offres sis à l'adresse susvisée, au plus tard le 10 août 2022 à 11heures précises heure locale, et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINEFOP/CIPM//2022 DU 28 JUIN 2022 POUR LE BRANCHEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SECTORIEL (CFPS) D'EDEA AU RESEAU ENEO» -

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour le branchement du CFPS de Ntounda à Edéa au réseau ENEO, objet du présent appel d'offres, est de trois (03) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre, agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

12 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEFOP dans la salle des réunions sise au 1er étage de l'immeuble ministériel de Nlongkak.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués des critères éliminatoires et des critères essentiels.

14.1. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

N°	DESIGNATIONS
1.	Dossier administratif incomplet ou non conforme après épuisement du moratoire réglementaire de 48h
2.	Absence de la caution de soumission
3.	Absence de l'habilitation délivrée par ENEO
4.	Absence de l'agrément ENEO
5.	Fausse déclaration ou pièce falsifiée

6.	Note technique inférieure à 70% des critères essentiels
7.	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années
8.	Omission d'un prix quantifié dans le Bordereau des prix unitaires
9.	Absence d'une capacité financière d'au moins 50% du coût prévisionnel du projet
10.	Absence de décomposition du sous-détail des prix unitaires

14.2. CRITÈRES ESSENTIELS

N°	DESIGNATIONS
1.	Références de l'entreprise dans les réalisations similaires
2.	Qualification et expérience du personnel
3.	Capacité de financement
4.	Méthodologie de la proposition
5.	Preuves d'acceptation des conditions du marché
6.	Présentation de l'offre

14. Attribution

Le marché sera attribué au Candidat techniquement qualifié et ayant proposé l'offre évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sis au 3ième étage de l'immeuble ministériel de Nlongkak, Tél. n°222 20 72 65 ou auprès du Coordonnateur du Projet, sis au deuxième étage de l'immeuble MAMCH situé au rond point Nlongkak, Tél. n°222 21 85 72.

DÉNONCIATION

Pour tout acte de corruption, de fraude ou tout autre pratique interdite, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

COMMUNE D'ATOK

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2022 DU 03/06/22 LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE
ELECTRIQUE AKOK-MAKA – ATOK, DANS LA COMMUNE D'ATOK , DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,
REGION DE L'EST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2022. Le Maire de la COMMUNE D'ATOK, Maître d'ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour **les travaux de réhabilitation de l'axe électrique A kok-Maka – Atok, dans la Commune d'Atok , Département DU Haut-Nyong, Région de L'Est.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier
- Construction ligne MT monophasé en câble almélec 34 mm²
- Poste de transformation monophasé H61/B2 25KVA
- Construction d'un réseau BT en câble torsadé 4X25 mm²

Prestation diverse

3. Cout Prévisionnel

SEIZE MILLIONS (16 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice (MINEE) 2022.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Bureau de services techniques de la COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Secrétariat Général de la COMMUNE D'ATOK **au numéro de Téléphone 694 274 576**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **50 000 francs CFA (Dix huit mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat Général de la COMMUNE D'ATOK au plus tard le **15 __/__/2022 à 09 Heures** et devra portée la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2022, pour les travaux de réhabilitation de l'axe électrique Akok-Maka – Atok, dans la Commune d'Atok , Département DU Haut-Nyong, Région de L'Est. »

FINANCEMENT : BIP (MINEE) 2022

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **deux(02) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois Cent vingt **Mille (3 20 000) de francs CFA**, et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le 15/07/2022 à **10 heures** précises dans la salle des actes de la Commune d'Atok, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Absence d'une pièce administrative ;
- b) Existence ou détention d'une pièce falsifiée ;
- c) Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- d) Non justification d'au moins une de référence exigée.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **trente (30) critères essentiels sur quarante-trois (43)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **43 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **2 critères** ;
- b) Expérience de l'entreprise **2critères** ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **16 critères** ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur **8 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;

f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'Atok, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du bureau des services technique de la Commune d'Atok au numéro de Téléphone **694 274 576**

ATOK le 3 Juin 2022

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE D'EBOWA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2022 DU 27/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EL3OWA 1 ER POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL, LOT1 EL LOT2 FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC , EXERCICE 2022_

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
562710002641839523314821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ebolowa 1er, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la Commune d'Abolowa 1 er pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local; LOT 1 et LOT 2

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment pour chaque lot :

- les travaux préparatoires,
- les terrassements,
- les fondations,
- la maçonnerie —élévation ,
- la charpente —couverture,
- la menuiserie métallique,
- l'électricité,
- la peinture
- les VRD ;
- équipement scolaire.

3. Cout Prévisionnel

Lot 1 : Dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA. ;

Lot 2 : Seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA ;

4. Allotissement

Lot 1 : Construction d'un bloc de (02) salles de classe à l'Ecole Publique d'ANGON-WOO

Lot 2 : Construction d'un bloc de deux(02) salles de classe a l'École publique de MEYO-VILLE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offre peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie D'EBOWA 1 ER ou dans le bureau du chef Service des Marchés Publics de la commune d'Ebolowa 1e` dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie du d'Ebolowa 1^{er}, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **quarante mille (40 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'Ebolowa 1^{er}.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres, et devra indiquer le numéro du lot choisi par ce dernier, lui donnant de ce fait le droit à la soumission d'un lot.

8. Remises des offres New(Additif)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'Ebolowa 1^{er} au plus tard le 04/07/2022 à 12heures, heure locale et devra porter la mention.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/A0NO/CIPM/CA-E8WA1/2022 DU 27 /05 / 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EBOLOWA 1 ER POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, LOT1 et LOT2.
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOSEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus trois (03) mois, soit (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de trois Cent-quatre vingt Mille (380 000) francs CFA pour le LOT1 et trois cent trente mille (330 0000) francs CFA pour le LOT2 établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

NB ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

11. Ouverture des Plis New(Additif)

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 04/07/2022 à 13 heures, heure locale dans la salle de réunion de la commune d'Ebolowa 1^{er} par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Ebolowa 1^{er} siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoires :

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9)

du Code de Marchés Publics

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; Absence de la caution de soumission.

Note Technique inférieure à 70 points sur 100;

offre financière incomplète ;

utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

- Références de l'entreprise ;

- Moyens matériels ;

- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

- Propositions techniques ;

- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;

- Planning d'exécution des travaux ;

- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » au moins à l'offre technique seront

admises à l'analyse financière.

13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

NB : Un soumissionnaire ne pourra être adjudicataire de plus d'un lot. Cependant il peut être attributaire du lot en suspend si et seulement s'il est l'unique à le solliciter.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Mairie de d'Ebolowa 1^{er} ou au Service Interne des Marchés Publics sis à la bibliothèque Municipale, dès publication du présent Avis.

EBOLOWA le 27 Mai 2022

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

COMMUNE DE JAKIRI

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/MINDDEVEL/JC/JCITB/2022 OF 24/06/2022 FOR THE REHABILITATION OF BER WATER SCHEME IN JAKIRI SUB DIVISION. BUI DIVISION, NORTH WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2022 Public Investment Budget, the AAayor of Jakiri Council, Delegated Contracting Authority hereby launches by emergency procedure an Open National Invitation to tender for the rehabilitation of Ber water scheme in Jakiri Sub Division, Bui Division of the North West Region.

2. Consistance des prestations

- Work to be done ojnsts of
- Demolishing of the existing Catchment
- Reconstruction of two Catchments/ inspection chamber
- Construction of one new Catchments/ inspection chamber
- Catchment protection and planting of water tress
- Construction of 10m3storage tank
- Construction of control valve chambers
- Construction of high/low points.
- Construction of stand taps with soak away pit
- Construction of a cow drinking hole
- Water test analysis
- Planting water friendly trees
- Training of water management committee by MINEE/Council/contractor
- supply of PlumWing Tool Box
- laying of the following PVC pipes PN 10,D 50 mm=800,D 40 mm=1920.D 32 mm=1800

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost offer preliminary studies Is 40,000,000FCFA (Forty million Francesca)

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

The work Is as follows: For the rehabilitation of Ber water scheme In Jakiri in Jakiri Sub Division, Bui Division of the North West Region.

6. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender Is opened to Cameroonian enterprises that are In compliance with the Cameroon laws.

7. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2022 Public Investment Budget (PIB) of Ministry of Agriculture and local development with budget head 54 32 64 16 512246

8. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Jakiri council Office, mayors private secretariat Service of Award of Public Contracts Telephone N°237 676627995/650612472, as soon as this notice is published

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from Jakiri council. Service of Award of Public Contracts Telephone N° 237676627995/650612472 soon as this notice is published against payment of the sum of 65000 CFA francs (Sixty five thousand Francs CFA), payable at a Public Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07(seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach Jakiri council Service of Public Contracts not later than **29/06/2022 at 12PM local time** and should carry the inscription: AA mayors private secretariat

"To be opened only during the bid-opening session"

11. Délai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is three(03) months

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 800,000 CFA (Eight Hundred Thousand francs CFA) and valid for Ninety (90) days beyond the date of validity of bids

13. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance..

14. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **22/07/ 2022 at 1 PM local time**, in the Jakiri council conference hall. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

15. Critères d'évaluation

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminator criteria

1. — Non Acquisition of Tender file from Jakiri council;
2. -Deadline for delivery higher than prescribed;
3. -False declaration or falsified documents;
4. -Absence or insufficient bid bond;
5. -Incomplete financial file;
6. -Omission of a unit price in the financial bid;
7. -score less than 23/27 of essential criteria

B. Essential criteria

- 1 - General presentation of the tender files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit;
- 9- Special Technical Clauses initiated in all the pages;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initiated in all the pages.

16. Attribution

This evaluation will be done in a purely positive way (yes) or negative (no) with an acceptable minimum of 23/27 of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminator criteria and at least 23/27 of the essential criteria.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for Ninety(90)days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from Jakiri Council, private secretariat of the mayor Service of Award of Public Contracts Telephone N°237 650612472/671385021

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 24 Juin 2022

Le MAYOR

WIRNGO KIBO Buba

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !